

Escautpont

Magazine d'Informations Municipales

Le Mag

DOSSIER

2023 le début des travaux pour un nouveau centre ville
Pages 13-25



Mai 2023 #5

Actualité

La ville lance son application mobile
Page 8-9

Culture

Le Salon des Arts
Page 28-31

Commerce local

Quel devenir pour LIDL
Page 46


Ville d'Escautpont

Solidaire, Dynamique & Innovante



www.escautpont.fr | VilleEscautpont



Horaires d'ouvertures :

Du mardi au jeudi :

- 08h15 - 12h00
- 13h30 - 17h30

Le Vendredi :

- 08h15 - 12h00

Le Samedi :

- 08h - 12h00

Contact :

03 27 28 51 70
contact-info@mairie-escautpont.fr

SITE WEB :

www.escautpont.fr

DIRECTRICE DE LA PUBLICATION :
Joëlle LEGRAND
Maire d'Escautpont

COORDINATEURS :
Michel RENARD, Adjoint au Maire chargé de la Communication
La Commission Communication

CONCEPTION ET RÉALISATION :
Service Communication de la Ville d'Escautpont

PHOTOS :
Service Communication de la Ville d'Escautpont

IMPRESSION :
MAIRIE D'ESCAUTPONT

Diffusion : 1 900 exemplaires

Si vous ne le recevez pas dans vos boîtes aux lettres, n'hésitez pas à contacter les services d'accueil de l'Hôtel de Ville au 03 27 28 51 70.

Ne pas jeter sur la voie publique.

Sommaire

Informations pratiques > P4-5

Vie Municipale > P6-7

Actualités > P8-9

- De nouveaux supports de communication pour la commune

Retour sur... > P10-12

- La cérémonie des Voeux

Dossier > P13-25

- Présentation du Budget
- Baisse des impôts locaux
- Réhabilitation de la place Roger Salengro
- Mise en lumière de l'église Saint-Amand
- Maison de santé pluridisciplinaire
- Rue Wagret
- Réhabilitation des logements miniers
- Nouveau plan de circulation rue I. Gautier

Éducation > P26-27

- Le Socle Numérique
- La Cité Éducative des 4 Chemins

Culture, fêtes et cérémonies > P28-38

- Le Salon des Arts
- Portrait de Philippe Pellez
- Un atelier peinture à la médiathèque
- Le Salon de l'Agriculture
- La Chasse aux Oeufs 2023
- La Cérémonie des Noces d'Or
- Le Repas des Aînés
- La Fête Champêtre

Associations > P39-45

- L'association CHEN
- L'étang Cité Thiers
- L'histoire de «Tipote»
- Le Club des Loisirs
- Une association qui perd le soutien financier de la commune
- Centre socioculturel AGATE

Commerce local > P46

- Quel devenir pour le magasin LIDL
- Un primeur à Escautpont

Prochainement > P48-49

- La Soupe au(x) caillou(x)
- Fête de la Musique
- Fête de la Commune



Chères Escautpontoises, Chers Escautpontois,

Je m'adresse à vous avec un véritable plaisir. Malgré un contexte national tourmenté, vos chers Elus gardent à l'esprit votre bien-être et celui de vos chères familles.

Je tiens à vous assurer de notre gestion responsable et rigoureuse du budget communal. Nous sommes conscients de l'importance de chaque euro dépensé, tel un budget familial et faisons en sorte de maximiser les ressources disponibles pour offrir, autant que faire se peut, des services de qualité à tous nos habitant(e)s.

Cependant, il faut chaque jour remettre le métier sur l'ouvrage, en revisitant les projets, en nous adaptant aux circonstances financières, administratives et techniques, aux contraintes inattendues, tout en gardant à l'esprit nos engagements et ce pourquoi vous nous avez élus. Nos ambitions et notre dévouement demeurent intacts.

Nos projets communaux sont à l'étude. Nous sommes fiers de vous annoncer le projet phare de notre mandat : la maison de santé pluridisciplinaire. L'équipe municipale y travaille activement car nous sommes convaincus qu'elle sera un véritable atout pour notre commune et les bassins de vie voisins.

La requalification du Centre-Ville est un projet d'envergure visant à améliorer la qualité de vie des habitants et à dynamiser l'activité économique de la ville. Ce projet comprend plusieurs volets, notamment la restructuration de la Place Roger Salengro et les travaux

de réfection de la rue Henri Durre. Ces deux chantiers sont d'une importance capitale pour la ville car ils permettront d'améliorer la circulation et la sécurité des piétons tout en offrant un cadre de vie plus agréable et plus attractif. Pour mener à bien ces travaux, un bureau d'étude a été missionné.

Les travaux de requalification de la rue Adolphe Wagret touchent à leur fin. Nous tenons à remercier chaleureusement les riverains pour leur patience et leur compréhension tout au long de ces travaux. Nous espérons que la rue sera désormais plus agréable et plus sûre pour tous.

Le 24 mars, mes Elus et moi-même avons reçu le représentant de l'enseigne Lidl qui nous a annoncé la fermeture définitive du point de vente à Escautpont. La société de distribution motive sa fermeture par le manque de rentabilité du magasin. Nous sommes fortement attristés et inquiets par cette nouvelle alors même que des mobilisations locales avaient déjà été entamées. L'enseigne nous a confié toutefois qu'elle travaille d'ores et déjà sur la commercialisation future de ce site et nous assure de choisir un repreneur en concertation avec les Elus.

Quant à la restauration scolaire, pour la rentrée de septembre 2023, des pistes de réflexion sont à l'étude, en étroite collaboration avec le Collège Jean Zay qui accueille nos enfants. Dans un même temps, un travail commun est en cours pour la lutte contre le gaspillage alimentaire, d'autant plus prégnant en ces temps difficiles liés à la conjoncture socio-économique.

Cependant, un problème majeur vient entacher régulièrement notre quiétude, notre cadre de vie et notre sécurité. Notre Ville subit régulièrement les affres d'une invincibilité constante, récurrente et croissante : les rodéos urbains. Nous travaillons en étroite collaboration avec les services de la Police Nationale pour essayer d'endiguer ce fléau. Nous sommes déterminés à faire en sorte que notre commune reste un endroit sûr et paisible pour toutes et tous avec les moyens humains

Édito du Maire

et financiers dont nous disposons. A cet effet, le projet d'installation de la vidéoprotection avance.

Dans le cadre de la requalification de l'étang Cité Thiers, plusieurs ateliers (voir p40) seront l'occasion pour les habitants et les acteurs locaux de contribuer à la transformation de ce magnifique espace en un lieu de vie et de détente pour tous. Toutefois, la Commune s'insurge des récents dégâts et dépôts sauvages que l'étang a subis. Nous appelons donc à la vigilance et au respect de ce patrimoine naturel, qui fait la fierté de notre ville.

Ces dernières semaines, les festivités communales ont connu un franc succès auprès des habitants. Que ce soit le salon des arts, la chasse aux œufs, la fête champêtre ou encore le repas de printemps des aînés, les événements ont attiré un grand nombre de participants. De nouvelles festivités se profilent à l'horizon, notamment la Fête de la Musique et la Fête Communale qui promettent d'être tout aussi animées et conviviales.

Avec l'arrivée de l'été, il est essentiel de se protéger de la chaleur et des risques liés à la canicule. Depuis maintenant plusieurs années, notre Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.) se mobilise afin de recenser les personnes les plus exposées aux conséquences sanitaires d'une éventuelle vague de chaleur. Il se charge de constituer et de tenir à jour un registre nominatif (confidentiel) des personnes âgées, en situation de handicap, seules, fragiles ou isolées. Nous invitons ces personnes à se rapprocher des services du CCAS. Ensemble, prenons soin de notre santé pendant l'été.

Enfin, je souhaite profiter de cette occasion pour vous souhaiter de bonnes vacances d'été. J'espère que vous pourrez profiter pleinement de cette période estivale pour vous reposer et vous ressourcer en famille ou entre amis.

Votre Maire, Joëlle LEGRAND

HÔTEL DE VILLE

Parc Municipal Louis Delhayé
Rue Henri Durre
59278 ESCAUTPONT

HORAIRES :

- Du mardi au jeudi : de 8H15 à 12H00 et de 13H30 à 17H30
- Le vendredi de 8H15 à 12H00
- Le samedi de 8H00 à 12H00

Téléphone : 03 27 28 51 70
Mail : contact-info@mairie-escoutpont.fr
Facebook : VilleEscoutpont

AGENCE POSTALE COMMUNALE

Parc Municipal Louis Delhayé
Rue Henri Durre
59278 ESCAUTPONT

HORAIRES :

- Du mardi au jeudi : de 09H00 à 12H00 et de 14H00 à 16H30
- Le vendredi de 8H45 à 11H45
- Le samedi de 8H45 à 11H45

Téléphone : 03 27 27 67 08

HALTE-GARDERIE "LE JARDIN DE MARGUERITE"

Parc Municipal Louis Delhayé
Rue Henri Durre
59278 ESCAUTPONT

HORAIRES :

- Le lundi, jeudi et vendredi de 8h30 à 11h30
- Le mardi de 8h30 à 17h30
- Le mercredi de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 17h30

Téléphone : 03 27 27 38 74
Mail : halte-garderie@mairie-escoutpont.fr

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Parc Municipal Louis Delhayé
Rue Henri Durre
59278 ESCAUTPONT

HORAIRES :

- Du mardi au jeudi : de 8H15 à 12H00 et de 13H30 à 17H30
- Le vendredi de 8H15 à 12H00
- Le samedi de 8H00 à 12H00

Téléphone : 03 27 28 51 70
Mail : ccas@mairie-escoutpont.fr

MÉDIATHÈQUE COMMUNAUTAIRE D'ESCAUTPONT

54 rue Jean Jaurès
59278 ESCAUTPONT

HORAIRES :

- Le mardi et jeudi de 16h00 à 18h15
- Le mercredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00
- Le vendredi de 9h00 à 12h00 et de 16h00 à 18h00
- Le samedi de 09h00 à 12h00

Téléphone : 03 27 47 20 71
Mail : contact@mediatheque-escoutpont.fr
Facebook : MediathequeEscoutpont

ECOLES

Ecole Maternelle Centre :

Adresse : 21 rue Henri Durre,
59278 ESCAUTPONT
Téléphone : 03 27 25 91 52

Ecole Maternelle Brunehaut :

Adresse : 118 rue Jean Jaurès,
59278 ESCAUTPONT
Téléphone : 03 27 26 04 75

Ecole Élémentaire Centre :

Adresse : Place Roger Salengro,
59278 ESCAUTPONT
Téléphone : 03 27 32 33 15

Ecole Élémentaire Brunehaut :

Adresse : 118A rue Jean Jaurès,
59278 ESCAUTPONT
Téléphone : 03 27 32 50 15

Collège Jean Zay :

Adresse : 3^{ter} rue des Aulnes,
59278 ESCAUTPONT
Téléphone : 03 27 25 90 74

Infirmier(e)s

Cochet Amélie
63B rue Jean Jaurès
03.61.25.75.76

Dzewowski Brigitte
63B rue Jean Jaurès
03.61.25.75.76
06.86.86.12.48

Hercheux-Depons Nathalie
137 rue Jean Jaurès
03.27.31.67.97

Mahieu Gwladys
137 rue Jean Jaurès
03.27.31.67.97

Martinache Sylvain
137 rue Jean Jaurès
06.33.40.36.25

Orthophonistes

Dumartean Anaïs
25 rue du Pont
03.27.28.59.72

Théolat Claire
137 rue Jean Jaurès
03.27.45.96.19

Nutritionniste

Jauer Véronique
64A rue Ghesquière
03.27.29.29.06

Ostéopathe

Tamburrino Silvio
137 rue Jean Jaurès
06.20.55.13.20

Kinésithérapeutes

Mariscal Camille
137 rue Jean Jaurès
03.27.32.08.41

Duchateau Valérie
137 rue Jean Jaurès
06.85.64.05.99

Kunegel Jérôme
137 rue Jean Jaurès
03.27.32.08.41

Lafon Charlotte
137 rue Jean Jaurès
03.27.32.08.41

Opticien à domicile

Optique & Sens
optiqueetsens@gmail.com
06.89.68.69.56

Pharmacie

Pharmacie Leroy Sautière
11 rue Jean Jaurès
03.27.25.91.14

Permanences d'urgence

Medecin de garde
03 20 33 20 33

Pharmacie de garde
08 25 74 20 30

PLAN CANICULE FAITES VOUS CONNAITRE



Afin de permettre une intervention rapide en cas de déclenchement du « Plan d'Alerte et d'Urgence » par le Préfet **toutes les personnes isolées** d'un point de vue **relationnel ou géographique** :

- Agées de 65 ans et plus
- Agées de 60 ans et plus, bénéficiant de l'Allocation Personnalisée à l'Autonomie (APA),
- Agées de plus de 60 ans reconnues inaptes au travail
- En situation de handicap ou malades, bénéficiant de l'Allocation Compensatrice Tierce Personne, Prestation de Compensation du Handicap, carte d'invalidité, reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé, ou d'une pension

d'invalidité servie au titre d'un régime de base de la sécurité sociale ou du code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre

Sont invitées à venir s'inscrire (ou leur représentant légal) sur le registre de la commune au Centre Communal d'Action Sociale : **03 27 28 51 73** ou **03 27 28 51 81**

Ou au standard : **03 27 28 51 70**

Si vous êtes dans l'incapacité de vous déplacer, vous pouvez faire la demande d'inscription au registre, par écrit, par l'intermédiaire d'une tierce personne ou solliciter les services du C.C.A.S qui se déplaceront à votre domicile.

LES RÉUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 FÉVRIER 2023

1. Approbation du procès-verbal de la réunion du 20 décembre 2022
Vote : Pour à l'unanimité
2. Présentation du débat d'orientations budgétaires (D.O.B.) 2023.
Pas de vote
3. Ouvertures de crédits – Section d'investissement
Vote : Pour à l'unanimité
4. Dotation d'équipement des territoires ruraux – projet de « travaux de requalification du centre ville d'Escautpont / Phase 1 – restructuration de la place Roger Salengro / Phase 3 – Travaux de refecton de la rue Henri Durre » - Demande de subvention année 2023 – Plan de financement prévisionnel hors taxes
Vote : Pour à l'unanimité
5. Cimetière communal – Cases de colombarium – Actualisation des tarifs des concessions funéraires
Vote : Pour à l'unanimité
6. Personnel Communal – Demande d'admission à titre gracieux du non-reversement d'indemnités d'astreinte de février à octobre 2022.
Vote : Pour 23 ; Contre 1 ; Abstention 1
7. Restauration scolaire – Modification du règlement intérieur
Vote : Pour à l'unanimité
8. Cession de l'ensemble immobilier sis à Escautpont - n°113b et 115, rue Jean Jaurès - Propriété Communale - Annulation de la délibération n°45 en date du 3 juillet 2020
Vote : Pour à l'unanimité
9. Désaffectation du logement de fonction sis à Escautpont – n°22, rue des Acacias – Propriété Communale
Vote : Pour à l'unanimité
10. Personnel communal – Filière Administrative / Technique / Medico-sociale - Culturelle – Création de deux (2) postes - Ajout de deux (2) postes à pourvoir – Libérer et maintenir un (1) poste – Suppression de onze (11) postes
Vote : Pour à l'unanimité
11. Communauté d'Agglomération de la Porte du Hainaut - Stratégie de lutte contre l'habitat indigne - Convention relative à la réalisation d'une prestation de service dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie communautaire
Vote : Pour à l'unanimité
12. Département du Nord – Cantine scolaire – Nouvelle convention d'hébergement
Vote : Pour à l'unanimité
13. Association Culture Hainaut Éco-Nature (C.H.E.N.) – Convention de partenariat et de coopération entre la commune d'Escautpont et l'association Culture Hainaut Éco Nature (CHEN) pour l'assistance dans le cadre des « projets verts communaux »
Vote : Pour à l'unanimité
14. Questions diverses



L'ensemble des délibérations du conseil municipal est disponible en version dématérialisée sur le site de la commune et sur la borne tactile d'information à l'entrée de la Mairie.

www.escautpont.fr/delib



Flashez le QR code pour accéder aux délibérations

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 7 AVRIL 2023

1. Approbation du procès-verbal de la réunion du 25 février
Vote : Pour : 24 ; Contre : 1
2. Compte de gestion du receveur du budget « principal » – année 2022
Vote : Pour à l'unanimité
3. Compte de gestion du receveur du budget « annexe – le Clos des Pensées » – année 2022
Vote : Pour à l'unanimité
4. Désignation du président de séance pour la présentation du compte administratif 2022
Vote : Pour à l'unanimité
5. Compte administratif du budget « principal » - année 2022
Vote : Pour à l'unanimité
6. Compte administratif du budget « annexe - le Clos des pensées » – année 2022
Vote : Pour à l'unanimité
7. Affectation du résultat « exercice 2022 » - budget « principal »
Vote : Pour à l'unanimité
8. Budget primitif « principal » 2023 de la commune.
Vote : Pour 23 ; abstention : 2
Vote du taux des 3 taxes (taxe foncière sur les propriétés bâties, taxe foncière sur les propriétés non bâties et taxe d'habitation).
Vote : Pour à l'unanimité
9. Budget primitif « annexe - le Clos des Pensées » 2023
Vote : Pour à l'unanimité
10. Vote d'une subvention d'équilibre au budget primitif « annexe - le Clos des Pensées » 2023
Vote : Pour à l'unanimité
11. Vote des subventions allouées aux associations
Vote : Pour à l'unanimité
12. Office Municipal de la Culture, des Loisirs et des Fêtes (O.M.C.L.F) - renouvellement de la convention financière pour l'année 2023
Vote : Pour à l'unanimité
13. Association « Association Football Club Escautpontois » - demande de subvention exceptionnelle
Vote : Pour à l'unanimité
14. Association « foyer socio-éducatif » du collège Jean Zay - demande de subvention exceptionnelle
Vote : Pour à l'unanimité
15. Association « APE Brunehaut » - demande de subvention exceptionnelle
Vote : Pour à l'unanimité
16. Association « APE du Collège » - demande de subvention exceptionnelle
Vote : Pour à l'unanimité
17. Association « union pour la prévention et la gestion des crises sanitaires » - demande de subvention exceptionnelle
Vote : Pour à l'unanimité
18. Association « parc et loisirs plein air » de Fresnes-sur-Escaut – demande de subvention exceptionnelle
Vote : Pour 24 ; Contre 1
19. Cession de l'ensemble immobilier sis a Escautpont – n°113b et 115, rue Jean Jaurès – propriété communale
Vote : Pour 20 ; Contre 3 ; Abstention 1
20. Caisse d'allocations familiales (CAF) – engagement de la commune pour la convention territoriale globale
Vote : Pour à l'unanimité
21. Questions diverses

PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL

La prochaine réunion du Conseil Municipal se déroulera le :

- Vendredi 9 juin 2023





DÉCOUVREZ L'APPLICATION MOBILE D'ESCAUTPONT

La mairie vous
informe en temps réel
sur votre Smartphone

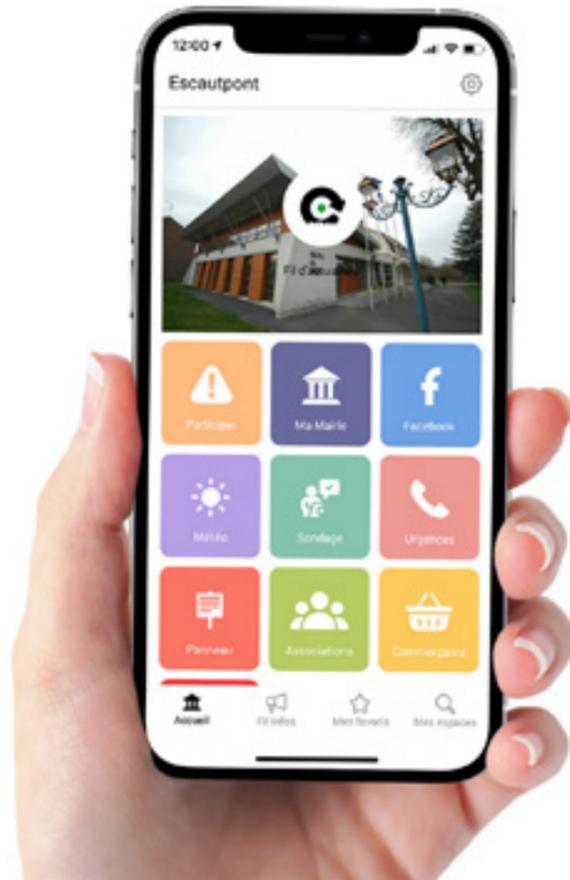
 Alertes notification

 Actualités

 Événements

 Travaux

Retrouvez toute l'information
locale sur votre Smartphone !



Téléchargez gratuitement **CityAll**
puis sélectionnez votre ville



De nouveaux moyens de communication pour la Commune

Escautpont se connecte à vous via votre smartphone

Tout en maintenant les supports de communication traditionnels et l'accueil physique dans votre Mairie, les Elus poursuivent la stratégie de développement numérique de la communication publique dans l'objectif de fournir des informations pratiques, administratives, associatives et culturelles auprès du plus grand nombre de ses habitants connectés.

Retrouvez le fil d'actualité de votre ville en téléchargeant gratuitement l'application CityAll sur votre smartphone, et accédez directement à de nombreuses informations : les horaires d'ouverture, les événements à venir, la météo, les numéros d'urgence pompiers, police, etc...

Cette application vient s'ajouter aux outils numériques existants (site web, réseaux sociaux et panneaux lumineux de la ville) et permet de regrouper l'information dans une même application de poche.

Vous informer, vous alerter et vous faire participer à la vie locale

Dans un second temps, cette application offrira un module participatif aux habitants. L'onglet «Signalements, suggestions, félicitations» permettra à l'utilisateur d'indiquer facilement, via son smartphone, un dysfonctionnement repéré sur la voie publique, il suffira d'une photo et d'une brève description.

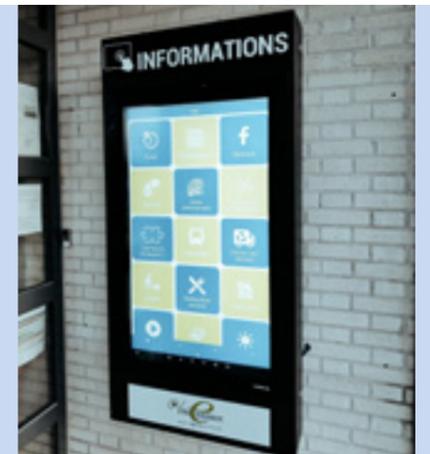
Pour la télécharger scannez le QR code sur la page de gauche ou recherchez directement l'application CityAll sur App Store ou Google Play.

Une borne tactile accessible à tous les citoyens

Vous n'avez pas pu la manquer, une borne tactile d'information a été installée sur le parvis de l'hôtel de ville. Elle est accessible aux heures d'ouverture du Parc Municipal depuis sa mise en service courant février.

Cette borne est un support de communication qui viendra compléter le site et la page Facebook de la ville. Mis à jours en temps réel nous y diffusons toutes informations d'utilité publique, actualités de la commune ainsi que les actes administratifs (délibérations du Conseil Municipal, arrêtés municipaux...).

Dans une optique d'inclusion et par volonté de réduire la fracture numérique, la borne est simple à utiliser et permet de regrouper toutes les informations vers le bas afin d'être accessible aux



personnes à mobilité réduite. Étant interactive vous pouvez également y retrouver toutes les informations pour :

- Vos démarches administratives
- La restauration scolaire
- Les transports
- La gestion des déchets
- Les travaux
- Les activités culturelles
- Les événements etc...

N'hésitez pas à vous en servir !

Un panneau d'affichage électronique installé à l'angle de la rue J. Jaurès et de la rue H. Durre

En complément de la borne, un panneau d'information électronique a été installé à l'angle de la rue Henri Durre et Jean Jaurès.

En hauteur, il diffuse aux passants et aux automobilistes toutes informations utiles et actualités sur la commune.



Cérémonie des vœux 2023

2023 marque le début du renouveau pour Escautpont

Une gestion saine du budget pour le lancement de plusieurs projets d'envergure

Le vendredi 20 Janvier 2023 à la salle Jean Ferrat, a eu lieu la traditionnelle cérémonie des vœux du Maire et du Conseil Municipal.

La soirée fut inaugurée par M. Raphaël Kruszynski, 1er adjoint au Maire, qui a souligné le début d'un renouveau pour Escautpont, mais aussi pour la politique locale « 2023 marque le début du renouveau pour de nombreuses communes de France. Et Ici à Escautpont, voilà maintenant deux ans que nous n'avions pas pu organiser une telle rencontre à cause des restrictions sanitaires qui nous étaient imposées.[...] L'autre nouveauté, c'est moi, car j'ai l'honneur ce soir d'inaugurer cette cérémonie en tant que premier maire adjoint d'Escautpont. »

L'exposé fut clair, afin de démontrer aux habitants une gestion saine des deniers publics. En 2022, on parla donc d'un budget de fonctionnement prévisionnel de 6 217 746,53€ sur lequel 1 085 412,96 € aura pu être dégagé pour un tranfert 2023 : « Cette somme viendra en partie s'ajouter aux économies déjà réalisées les années précédentes par les conseils municipaux de Joëlle Legrand et de Francis Berkman. A savoir donc qu'en 2023, nous pouvons déjà garantir que les économies réalisées par la municipalité s'élèveront à près de 3 millions d'euros, qui seront crédités en autofinancement pour de futurs projets d'investissement. » Le reversement interviendra donc dans les deux sections budgétaires : 40% en fonctionnement et 60% en investissement.



Raphaël Kruszynski, Premier Adjoint au Maire, lors de la cérémonie des vœux du 20 Janvier 2023

L'élue a souligné par ailleurs que ce bilan financier confortable aura pu être possible uniquement grâce à l'investissement des élus de chaque thématique bien sûr, mais également grâce au travail passionné du personnel communal.

Et au sujet des agents passionnés, la commune promet donc en 2023 la création de plusieurs postes clés au sein de l'organisation. Ces créations de postes, 5 au total, seront notamment utilisées afin de mener à bien les futurs projets d'investissement : « Ce renfort non négligeable nous permettra enfin de mettre en place une organisation fonctionnelle fiable et pérenne qui améliorera le service public et où chacun, comme je l'avais promis le 15 Octobre dernier, y trouvera son compte et sa place. »

Au sujet des thématiques afférentes à la commune, toutes furent abordées lors de la cérémonie pour en faire le bilan et ainsi mieux redémarrer en 2023. La promesse du conseil municipal : « continuer le soutien financier de fonctionnement déjà mis en place »

Sur les fêtes et cérémonies, ce sont 90 000€ qui auront

été injectés en 2022. En 2023, l'effort financier sera maintenu en se redirigeant davantage vers la culture. L'exposé fait par ailleurs remarqué la création d'un atelier peinture et d'un club de théâtre.

Sur les affaires scolaires, le conseil municipal proposera d'étoffer la surveillance des écoles par le recrutement de personnel déjà évoqué. L'élue référente sur le dossier de la scolarité travaillant déjà également sur l'amélioration du service de cantine. Concernant la petite enfance, Monsieur le 1er adjoint nous indique qu'une rénovation énergétique de la halte garderie sera réalisée en 2023.

Il rappelle en outre que la commune dispose de plusieurs dispositifs d'accueil des tout-petits tels que les assistantes maternelles ou la crèche privée «La Bulle de Bon'heure» du Clos des Pensées.

Et sur la solidarité, c'est le Centre Communal d'Action Sociale et le centre socioculturel AGATE qui ont été mis en lumière. « Et cette solidarité, elle passe aussi par l'égalité des chances et l'égalité de tous pour découvrir le monde,

quel que soit son genre, son origine, sa religion, son cadre familial ou encore son orientation sexuelle. » Les soutiens financiers à ces deux structures seront donc maintenus en 2023.

Idem pour les associations escautpontoises qui devraient même constater à la hausse leurs subventions de fonctionnement et exceptionnelles. Une enveloppe budgétaire qui atteindra près de 280 000€ en 2023.

« Les projets d'investissement seront à la hauteur des Escautpontois »

- Raphaël Kruszynski

Enfin sur les thèmes des travaux publics et de l'urbanisme, le conseil municipal veut frapper fort. Après la rénovation de la rue Adolphe Wagret pour un coût de 1,5 millions d'euros, c'est la place Roger Salengro et la rue Henri Durre qui devraient

changer de visage. Coût du projet : 800 000€. D'autres projets d'investissement sortiront de terre : la création de parkings et la rénovation de plusieurs voiries pour un budget prévisionnel de 810 000€.

A suivre également sur cette thématique : la construction d'une maison de santé pluridisciplinaire et la rénovation de la salle des sports. Autant de projets affichés comme étant « à la hauteur des Escautpontois ». L'élue précise que le conseil municipal et les services de la collectivité feront le maximum pour mener à terme ces projets. Et il rassure en outre au sujet de ces changements pour la ville :

« Ce que je peux tout au moins vous promettre, c'est que ces projets pourront toujours être menés à terme ensemble, au-delà de l'échéance électorale. Nous viserons ensemble l'excellence pour notre futur. »

Gérer la commune d'une main de fer

Joëlle Legrand, une vraie cheffe d'entreprise



Joëlle Legrand, Maire d'Escautpont lors de la cérémonie des vœux

Lors de la cérémonie des vœux du 20 Janvier, Joëlle Legrand, Maire, a réaffirmé sa position de premier magistrat de la ville et assure que le cap sera maintenu malgré les problématiques rencontrées dans la gestion quotidienne de la collectivité « Quelques désaccords, quelques renoncements, et des embûches cachées par des accusateurs malveillants, et même parfois la volonté de m'affaiblir à titre personnel jusqu'au cercle familial. »

Elle aborde des choix difficiles mais nécessaires afin d'impulser un nouveau souffle pour la commune «2023, c'est vrai, marque le renouveau pour notre commune et notre équipe municipale, et j'ai voulu vous garantir le maintien d'une dynamique de travail et de relations humaines à laquelle vous étiez habitués, ainsi que l'équipe municipale ; mais qui s'était c'est vrai, légèrement essouffée ces derniers mois. »

Pour elle, la commune doit être gérée d'une main de fer. Ainsi, Joëlle Legrand n'aura pas hésité pour changer les méthodes habituelles de travail.

Le but étant donc de mener à bien tous les projets d'investissement ambitieux que porte la commune « C'est une approche totalement différente mais adaptée et incontournable à notre époque. »

Elle assure également pour cette année 2023 le maintien d'un service public de qualité, et à la portée de tous, en évoquant bien entendu le soutien de ses collègues fidèles. Elle souhaite continuer d'impulser cet adage jusqu'à la fin de son mandat : « je vous rassure, nous travaillons chaque jour avec une passion collective que nous avons semée avec mes prédécesseurs et que nous continuerons encore d'ensemencer. Et la récolte sera bénéfique pour nous et nos enfants, car ce sont nos décisions qui marqueront leurs avenirs. »

L'année 2023 projette donc une ouverture vers l'avenir pour Escautpont. Et les résultats s'en feront témoins pour les années à venir.

«Pour la maison de Santé nous trouverons les moyens qu'elle aboutisse, que la participation de la ville soit la moins élevée possible»

Fabien Roussel, député du Nord (20ème circonscription) fit une entrée remarquée en rejoignant Madame le Maire sur scène pour prendre la parole.

Il rappela que les habitants pouvaient compter sur son soutien pour les projets de leur ville puis ajouta «*Pour la maison de Santé nous trouverons les moyens qu'elle aboutisse, que la participation de la ville soit la moins élevée possible et qu'elle puisse rayonner jusqu'à Fresnes-sur-Escaut et Bruay-sur-l'Escaut.*»

Monsieur Roussel continua sur le programme de rénovation des logements miniers «*vous nous avez sollicité et nous avons fait en sorte que l'Etat participe*» avant d'ajouter que c'était un combat de chaque instant et qu'il fallait rester vigilant «*car ce n'est jamais acquis jusqu'au bout !*»



Fabien Roussel et Joëlle Legrand à la Cérémonie des Voeux

Extraits du discours de Fabien Roussel Cérémonie des Voeux 2023

DOSSIER BUDGET ET PROJETS 2023



Une fin de soirée en musique

Une fois les discours terminés, Élus et Escautpontois se sont retrouvés pour la première fois, après 2 ans de restrictions liées au Covid-19 lors du traditionnel pot de l'amitié.

Pour l'occasion, la Municipalité a proposé un buffet aux saveurs sud-américaines que les convives ont partagé devant un concert de musique latino en compagnie du groupe «Pata Negra». Un orchestre salsa authentique porté

par la voix du chanteur vénézuélien Carlos Esposito.

Les 8 musiciens ont égayé la soirée avec leurs airs entraînants et enjoués.



Place Roger Salengro



Maison de Santé pluridisciplinaire



Salle des sports



Le Budget d'Escautpont

Le Budget se présente en 2 parties

La Section de fonctionnement

Elle retrace toutes les opérations de dépenses et de recettes nécessaires à la gestion courante de la commune : Charges de personnel, charges de gestion courante (énergie, eau, etc...), intérêts des emprunts, etc.

Le non dépensé de fonctionnement constitue l'autofinancement. Il permet d'augmenter la capacité d'investissement de la commune.

En 2022, le budget total de fonctionnement à Escautpont s'élevait à 6 217 746,53€.

Les recettes et les dépenses des deux sections sont obligatoirement égales

En 2022 l'autofinancement de la commune s'élevait à 2 443 266,57€

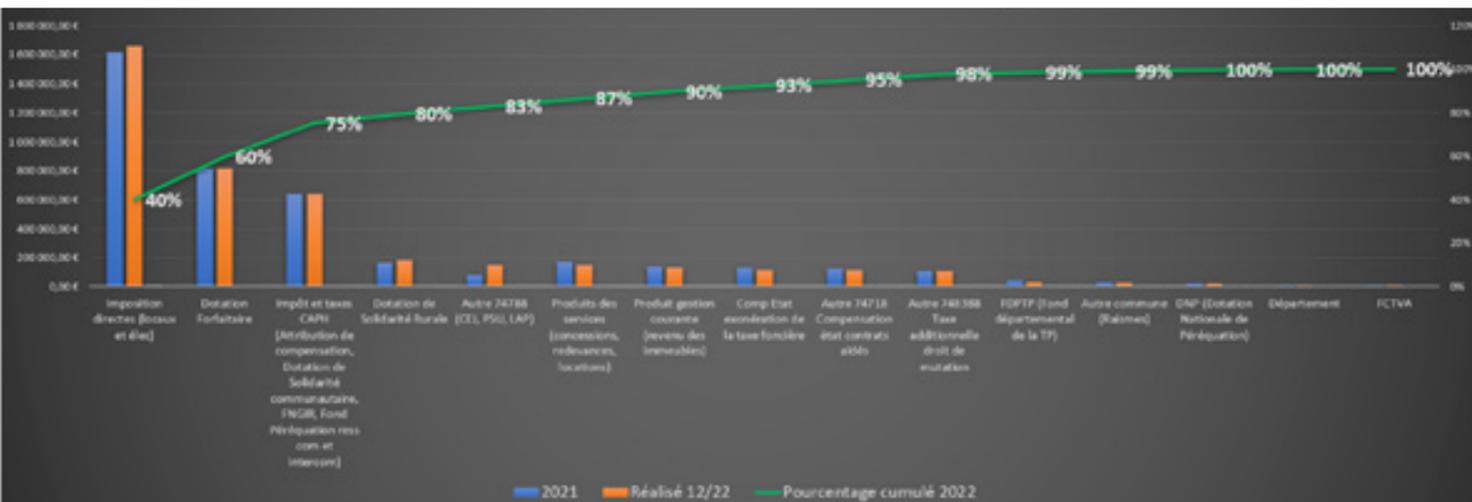
La Section d'investissement

Elle présente les projets qui seront engagés au cours de l'année qui découlent du rapport d'orientation budgétaire de la commune : travaux, constructions, achats, capital des emprunts.

En 2022, le budget total de l'investissement à Escautpont s'élevait à 4 973 832,53€.

Ils financent les projets de la commune :
Les dotations, les subventions, la FCTVA, les produits des ventes et locations, les emprunts...

Évolution des recettes de fonctionnement 2021/2022

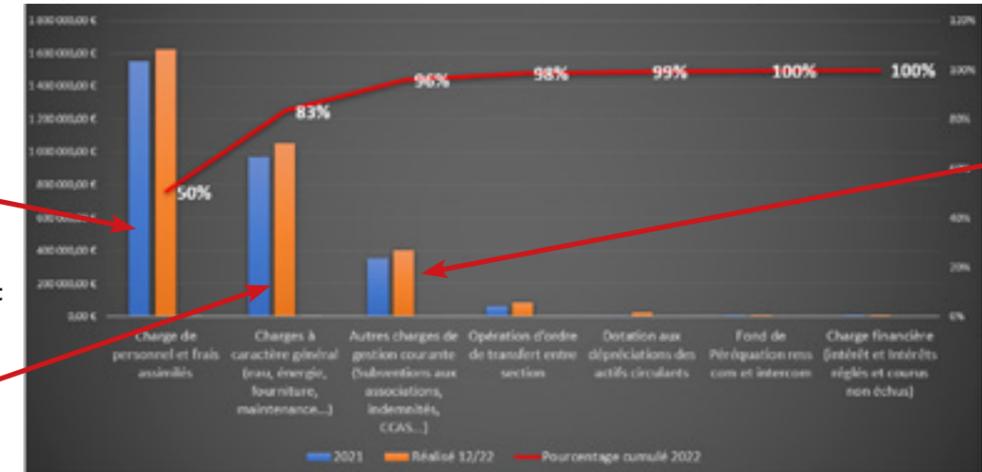


Les impositions directes de la commune ainsi que la dotation forfaitaire de l'État représentent plus de la moitié des recettes du budget de fonctionnement.

Évolution des dépenses de fonctionnement 2021/2022

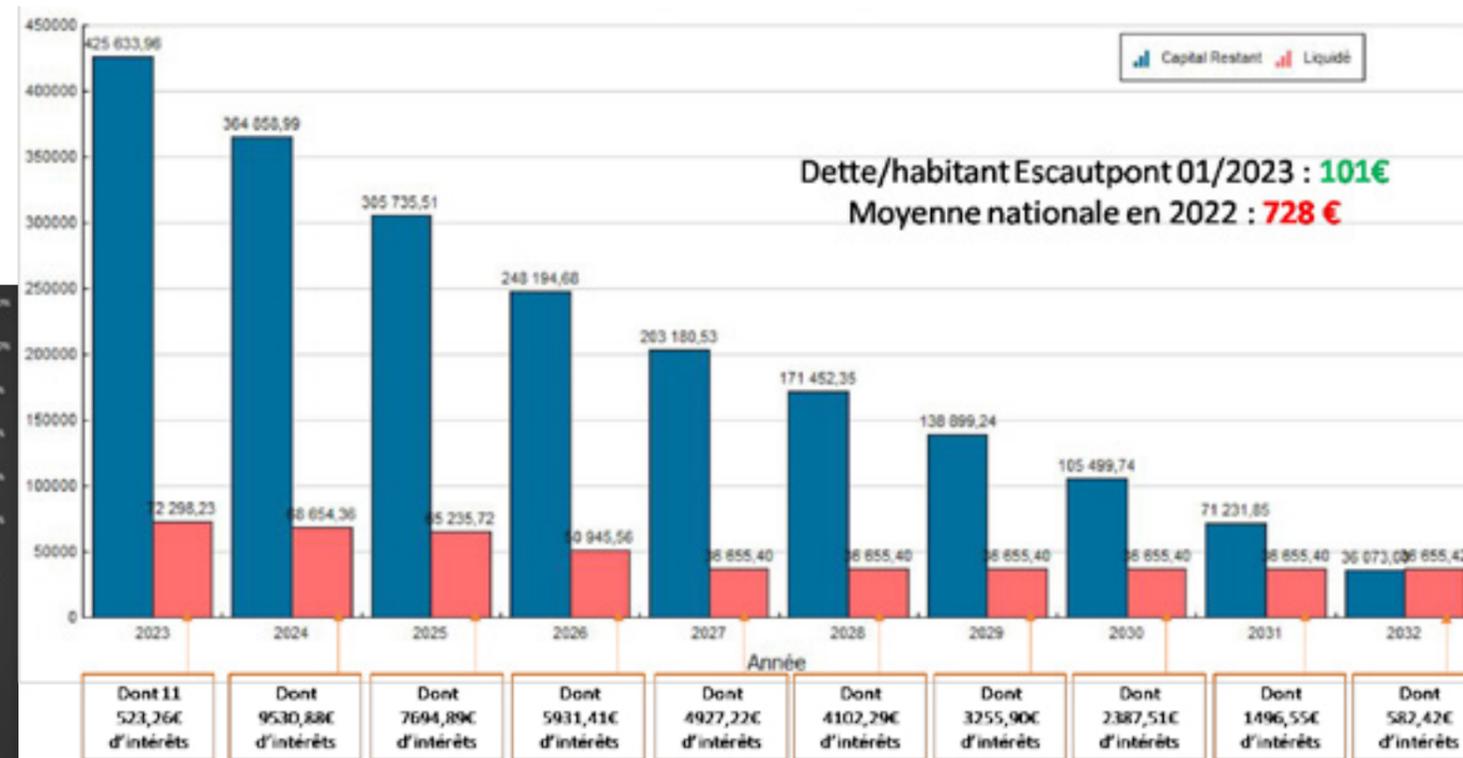
Augmentation de 8.4 % par rapport à 2021 principalement due à l'augmentation du point d'indice de la fonction publique ainsi que de la revalorisation du SMIC pour un total de +5,75% et +1,81% en 2022

Augmentation de 8% par rapport à 2021 principalement due à l'augmentation du coût de l'énergie



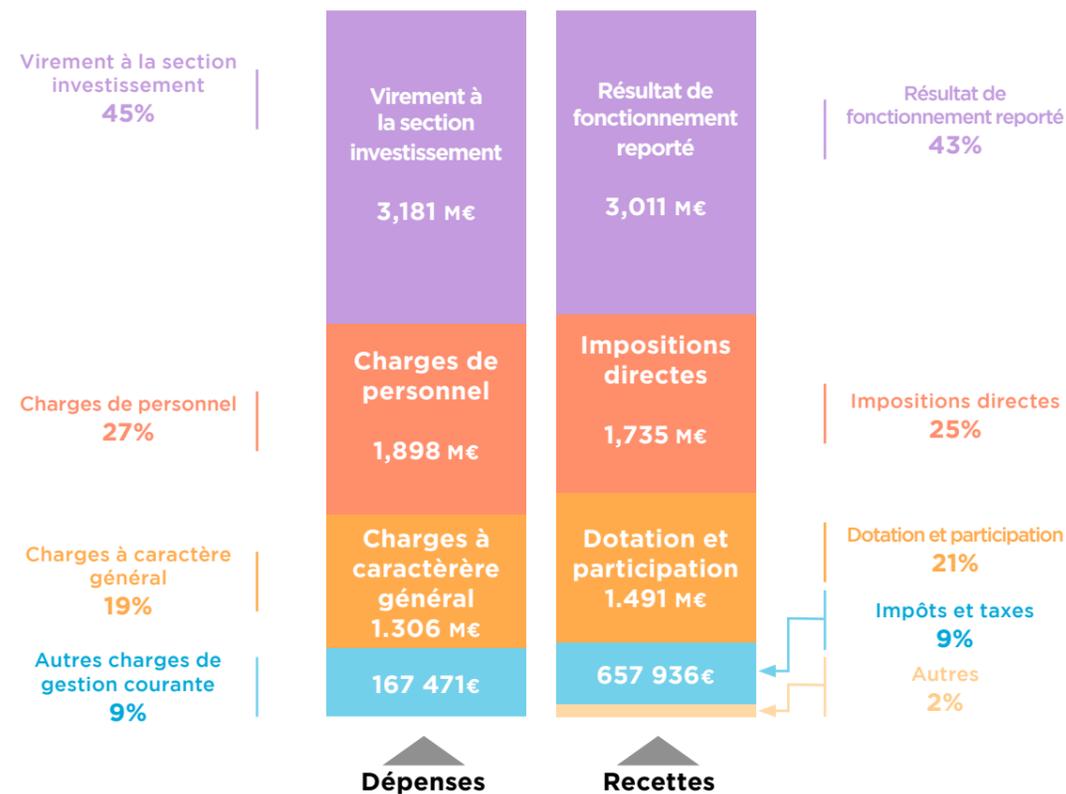
Augmentation de 12 % par rapport à 2021 principalement due à l'augmentation du point d'indice de la fonction publique et à l'augmentation du soutien financier associatif

Situation pluriannuelle des emprunts



En comparaison des autres villes de même strate, Escautpont est une ville très peu endettée et ses liquidités seront remboursées d'ici l'année 2032

Budget de fonctionnement 2023 : 7 193 167,39€



Budget d'investissement 2023 : 5 242 227€

PRINCIPALES OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT 2023	Crédit (€)
Voierie	900 000
Place Roger Salengro et Rue Henri Durre	820 000
Eglise	220 000
Vidéoprotection	180 000
Équipements pour les Services Techniques (Chalets, balayeuse, équipements, outillages...)	120 500
Foyer des jeunes	100 000
Etang Cité Thiers	90 000
Eclairage public	67 000
Ecole du Centre	63 000
Aménagement de la Mairie	61 000
Centre Aéré	50 000
Terrain de football	50 000
Halte garderie	50 000
Ecole Brunehaut	33 000
Rue Jules Demarez	25 000
Cimetière	10 000



Baisse des impôts locaux 2023

Malgré des désaccords lors de la Commission des finances, le 1er adjoint au Maire fait voter la baisse des impôts

Débat tenu lors de la commission de finances du 24 Mars 2023 où Raphaël Kruszynski, adjoint aux finances, a proposé aux membres de la commission de soumettre au conseil municipal le vote d'une légère baisse de l'imposition directe.

Pour rappel, la commune peut décider chaque année de stabiliser, d'augmenter ou de baisser les taux d'imposition de la taxe foncière sur le bâti et le non bâti, ainsi que la taxe d'habitation qui désormais n'est applicable que pour les logements secondaires.

A Escautpont, cette imposition est restée stable durant plus de 10 ans. Cette volonté politique de Joëlle Legrand et de Francis Berkmans visait à permettre aux ménages escautpontois de contribuer raisonnablement au fonctionnement de la commune.

Ainsi cette année, le nouvel adjoint aux finances a proposé de voter une baisse de cette imposition.

Les taux passeraient de 49,88 à 49,38 pour le foncier bâti, et de 115,62 à 114,46 pour le non bâti. Concernant la taxe d'habitation, elle passerait de 29,60 à 29,30. Une baisse donc de 1% par rapport aux années antérieures.

M.Kruszynski justifie cette proposition :

«En général ce sont toujours les mêmes qui payent ; Pour une fois, nous allons dire aux habitants de cotiser un peu moins. L'effort n'est pas insurmontable pour la commune : au total, cela représenterait 11 000€ sur l'année, et il faut noter que la compensation de l'État sur la taxe d'habitation est plus élevée cette année avec près de 70 000€ supplémentaires par rapport à l'année dernière. Nous pourrions même proposer une baisse plus significative mais l'on se doit quand même de rester vigilant face à l'augmentation de l'énergie.»

Au final, les foyers escautpontois gagneraient entre 10€ et 20€ sur leurs feuilles d'imposition :

«ce n'est pas énorme, mais c'est déjà ça, il vaut mieux moins que plus et cela montre que nous sommes raisonnables dans notre gestion budgétaire. [...] Alors que l'État annonce une augmentation des cotisations de 7%, et bien à Escautpont, nous n'en aurons que 6%. [...] dans la majorité des grandes villes, on vote l'augmentation, plutôt que la diminution.» - précise le 1er adjoint au maire.

Cette proposition nouvelle ne fit pas l'unanimité au sein de la commission finances.

Daniel Herlaud, l'ancien adjoint, délégué à cette même commission pense qu'il s'agit là d'une « mesure » : «Même si en tant que contribuable je ne peux que me réjouir d'une baisse, on est plutôt sur une symbolique. Il vaudrait mieux ne pas augmenter, comme nous avons toujours fait. [...] Et puis, il ne faut pas baisser pour ensuite augmenter davantage les années suivantes.»

Des inquiétudes jugées légitimes par la majorité municipale qui néanmoins assure qu'aucune augmentation ne saurait être programmée alors même que la politique locale est totalement inverse.

L'adjoint aux finances est moins convaincu : «Je crois que certaines mesures que je mets en place ne plaisent pas à tout le monde car il s'agit de nouveautés plutôt populaires et qui risquent de me faire gagner les élections en 2026. Evidemment ça gêne l'opposition.»

Ainsi, malgré ce désaccord, le conseil municipal du 7 Avril dernier a voté à l'unanimité la baisse de 1% des impôts. Une surprise inattendue pour de nombreux escautpontois habitués plutôt à des augmentations : «C'est déjà ça, j'apprécie l'effort de baisser, personne n'avait osé le faire avant » nous confie Michel, un habitant de la rue Tabary.

Rénovation de la place Roger Salengro et de la rue Henri Durre

Au budget 2023, le conseil municipal a voté un crédit d'investissement important afin d'entamer des travaux de rénovation de la place Roger Salengro et de la rue Henri Durre.

Ce projet de rénovation avait déjà été évoqué auparavant :

Jean Luc Frère, adjoint à l'urbanisme et Evelyne Legrand, adjointe à l'environnement et au cadre de vie avaient commandé en avril 2022 une étude préliminaire au cabinet d'ingénierie Urbafolia. Cette étude reprenait la rénovation et le réaménagement en 3 phases :

1. la place Roger Salengro,
2. le Parc Municipal
3. la rue Henri Durre.

Basée sur cette étude, l'équipe municipale a décidé d'accélérer les choses : « Avec la création de la nouvelle maison médicale en 2024-2025, nous devons démarrer rapidement la réalisation de ce projet : nous aurons ainsi une maison médicale neuve sur une place neuve. » précise Raphaël Kruszynski, adjoint aux finances.

Néanmoins, afin de maîtriser les dépenses de la ville, seules les phases 1 et 3 du projet ont été retenues pour le moment. Madame le Maire a donc donné son feu vert pour retravailler le budget prévisionnel et adapter la consultation aux besoins de la commune.

C'est donc 820 000€ qui seront consacrés à cette rénovation. Dans cette dynamique, les services de la collectivité ont préparé une demande de Dotation d'Équipement des Territoires

Ruraux (DETR), une subvention de l'État qui, si elle est accordée par Monsieur le Sous-Préfet de Valenciennes, permettra de couvrir jusque 30% de l'enveloppe prévue.

Une rénovation nécessaire

En dehors du projet de la maison de santé, la place avait besoin d'un rafraîchissement. En effet, les stationnements anarchiques, les nids-de-poule, les marquages effacés sont autant de raisons qui ont décidé les élus à lancer ces opérations.

C'est pourquoi le cadre de vie est devenu le point central du réaménagement :

- Réorganisation des places de parking (sans baisser la capacité d'accueil),
- Végétalisation de l'espace public,
- Enfouissement des réseaux,
- Installation de mobilier urbain,
- Sécurisation des accès à l'église et à l'école élémentaire du centre,
- Installation d'un deuxième monument commémoratif au centre de la place,
- Création d'une esplanade de l'église à l'hôtel de ville afin de créer une perspective paysagère et d'organiser dans le futur des événements de types marchés, concerts et fêtes,
- Agencement de la rue Henri Durre afin de baisser la vitesse de circulation autorisée.



**820 000 €
d'investissements**

Une liaison douce inévitable

Les travaux de la place seront en concordance avec les réaménagements réalisés en 2017 au niveau de l'école maternelle du centre et de la rue du Lutteau.

Du côté de la réalisation et du planning, des prélèvements de sol obligatoires sont déjà en cours et d'ici fin août, début septembre, les premiers coups de pioche seront donnés.

Nous ne manquerons pas de vous partager les étapes importantes et l'avancement de ce beau projet qui est unique, historique et essentiel pour notre ville.

Rénovation place Roger Salengro et rue Henri Durre, chronologie prévisionnelle



Monument aux Morts

Pourquoi déplacer le Monument aux Morts ?

La Municipalité le sait, le déplacement de notre Monument aux Morts laisse dubitatifs certains habitants. Et c'est bien naturel au vu des désinformations qui courent à nos portes.

Nous vous expliquons ici l'analyse et les raisons :

1) Pour rénover l'entièreté de la place R. Salengro :
Le retrait du monument est nécessaire afin de consolider l'ensemble du sol.

2) Pour restaurer le monument lui-même :
En effet, depuis des années, le Monument aux Morts n'a subi aucune rénovation. Aujourd'hui le pilier central présente des manques de matières, de l'encrassement dû aux pollutions et des scellements poreux.

3) Pour le déplacer au centre de la ville :
Contrairement aux idées reçues, le centre de la ville, historiquement, n'est pas sur la place Salengro. Lorsque l'on trace une ligne sur la carte de la commune, c'est à l'endroit précis du complexe Jean Ferrat que se trouve le centre de notre cité. Ainsi, le monument rénové sera bien installé, à équidistance des anciennes cités minières, du quartier du Pas de l'Ayau, du Trieux et de l'Hôtel de Ville.

4) Pour respecter les souhaits de l'ancien conseil municipal de Francis Berkman :

En effet, bien avant l'élection municipale de 2020, l'équipe de Francis Berkman avait déjà imaginé le déplacement du Monument aux Morts dans le Parc Municipal afin d'optimiser l'espace sur la place. Néanmoins, notre ancien Maire, visionnaire, avait voulu créer un quartier qui permettrait de relier les habitants de Brunehaut, Thiers et du Trieux St Jean avec le reste de la commune. C'est pourquoi la salle polyvalente Jean Ferrat a été construite à cet endroit précis. Il est donc maintenant

tout naturel d'y installer le monument commémoratif qui une fois placé, constituera le symbole de l'indivision et de l'unité d'Escoutpont.

5) Pour inscrire des nouveaux noms de héros de guerre sur le futur monument :

Vous le savez, le monument est principalement dédié à la commémoration des deux guerres mondiales. Néanmoins, les familles escautpontoises ont subi des pertes durant d'autres guerres, comme celles de l'Indochine ou de l'Algérie. La municipalité souhaite donc honorer ces soldats avec le même respect.

6) Pour recréer des défilés lors des commémorations officielles :

Avec la construction d'un nouveau monument sur la place Salengro et le déplacement de l'ancien au complexe Jean Ferrat, des défilés participatifs pourront être organisés d'un monument à l'autre. Nos rues pourront donc être animées de moments patriotiques tout aussi solennels que festifs.

La «Flamme Communale de la Liberté»

En parallèle, la Commune a commandé à l'artiste Philippe Pellez (voir portrait p30), une œuvre qui sera intégrée aux aménagements de la place. Cette sculpture nommée «Flamme Communale de la Liberté» devrait atteindre environ 5 mètres de haut. Elle sera fabriquée en acier Corten et sera maintenue par un socle recouvert de granit.

Ce monument dont un prototype était exposé au Salon des Arts 2023 est une interprétation artistique des valeurs républicaines. Ses lignes courbées et entrecoupées rappellent le sacrifice des hommes et femmes morts pour la France. Des anneaux incrustés viennent consolider la sculpture et sont les symboles de chaque bataille qui nous rapproche de la devise nationale : Liberté, Égalité, Fraternité.

L'église mise en lumière

Cette mise en lumière de l'église Saint-Amand a été réalisée en février 2023.

Un projecteur diffuse des lumières de différentes couleurs sur l'édifice. Habillée de bleu, de rouge, de blanc, de vert, force est de constater que peu importe la couleur de sa robe, l'église ne passe plus inaperçue.

Outre l'aspect esthétique, cette installation a permis l'extinction d'un candélabre d'éclairage public, deux fois plus énergivore que la technologie utilisée par le projecteur. Cela engendrera des économies d'énergie et donc financières.

Plus tard, des travaux de peinture intérieure et de réfection des vitraux seront entrepris. La place quant à elle, sera entièrement rénovée (voir article p18).



Maison de santé pluridisciplinaire

Le constat

Depuis 2012, sur les 3 communes de Bruay-sur-l'Escaut, Fresnes-sur-Escaut et Escautpont 7 médecins généralistes sont partis à la retraite. Faute de remplaçant, le service de santé s'est dégradé et 911 patients se retrouvent sans médecin traitant (chiffre de 2020). Actuellement, on compte 12 médecins généralistes pour 23 450 habitants, soit 1 médecin pour 1954 personnes. A titre de comparaison, la moyenne nationale est de 1 médecin pour 1176 habitants. La situation est d'autant plus préoccupante sachant que 3 autres médecins approchent de l'âge du départ à la retraite. Si rien n'est fait, le secteur risque de se transformer en désert médical.



Amelie Cochet, Vincent Ryckman, Audrey Desloover et Christophe Galand, les professionnels de santé membres du bureau de l'association MSP des Rives de l'Escaut.

La Genèse du projet

Les docteurs Galand et Ryckman, conscients des difficultés d'accès aux soins créèrent l'association "MSP des Rives de l'Escaut". Alors, quand cette association, soutenue par l'ARS, (Agence Régionale de Santé) et rassemblant une trentaine de Professionnels de santé sollicita la ville d'Escautpont pour la construction de la Maison de Santé Pluridisciplinaire, la réponse du Conseil Municipal fut bien entendu positive. D'autant plus qu'étant en collaboration avec le personnel soignant, il s'agit pour la commune, de répondre à un besoin et non pas de construire un bâtiment vide en espérant que des médecins s'installent à l'intérieur.

Le projet se concrétise

Verdi Ingénierie a été retenu afin d'accompagner la Commune de la définition à l'élaboration du projet. Ce bureau d'étude a d'ores et déjà

pris contact avec les professionnels de santé afin de définir leurs besoins. Le 19 avril, une première réunion a permis la mise au point d'un planning prévisionnel (voir ci dessous). Celui-ci prévoit la pose de la première pierre en juillet 2024 pour une fin de chantier estimée en juillet 2025.

Concernant le financement, les partenaires sont déjà identifiés :

- l'État,
- la Région Haut de France,
- le Département du Nord,
- la Communauté d'Agglomération de la Porte du Hainaut,
- la Communauté d'Agglomération de Valenciennes Métropole.

2 000 000 €
d'investissements



Construction d'une maison de santé pluridisciplinaire, chronologie prévisionnelle



Vidéoprotection installation prévue en 2023

Lors de la cérémonie des vœux du 20 janvier 2023, il avait été évoqué l'étude d'un projet de vidéo protection afin de lutter contre la délinquance et l'insécurité.

Courant Janvier, un dossier de consultation des entreprises a été publié, malheureusement,

les offres des prestataires s'avéraient inadaptées à la commune. En effet, les offres proposées impactaient fortement le budget de fonctionnement de la ville. La faute à des caméras avec abonnement internet trop onéreux.



Réunion entre les Élus, les services techniques de la Commune et des techniciens extérieurs



Techniciens et Élus lors de l'étude des emplacements pour l'installation des caméras

Un nouveau cahier des charges

Le 21 avril a eu lieu une réunion pour redéfinir certains éléments du projet. Lors de celle-ci, Benjamin Lerclerc, Conseiller Municipal, proposa une solution technique utilisant la fibre qui permettra à la commune de réaliser une économie d'environ 100 000€ par rapport au projet initial.

La remise des offres est prévue courant juin. Vous serez bien entendu informés de l'avancée de ce dossier.



Benjamin Lerclerc
Conseiller Municipal

Projet d'équipement : Balayeuse de voirie



Afin d'améliorer la propreté et l'entretien de nos rues, la commune souhaiterait investir dans une balayeuse de voirie. Cette machine devrait améliorer les conditions de travail des employés du service technique de la ville tout en accentuant leur productivité.

Ce projet d'investissement en est encore à ses prémices, les entreprises Glutton, Vorax et TSR ont été contactées pour une présentation de leurs matériels.



Fin des Travaux Rue Wagret

plus de
1 450 000 €
d'investissements

La réhabilitation de la rue Adolphe Wagret est terminée. Commencés en 2021 avec la réfection et l'effacement de tous les réseaux (assainissement, eau, gaz, électricité, télécom...) pour un montant d'environ 520 000€, les travaux se sont poursuivis sur l'année 2022 avec la réfection complète de la chaussée, des trottoirs et des zones de stationnement pour un Budget de plus de 930 000€.

La rénovation de cette rue est le fruit d'une collaboration entre la commune, les entreprises et les résidents. Elle témoigne de notre engagement en faveur de l'amélioration du cadre de vie des Escautpontois. Nous sommes conscients que la qualité de l'environnement urbain joue un rôle important dans le bien-être de nos concitoyens.

Cette rénovation a permis de moderniser la rue, d'élargir les trottoirs, d'améliorer l'éclairage public, la signalisation, de planter de nouveaux arbres, d'installer une piste cyclable et de réparer les chaussées. Tout cela contribue à créer un environnement plus agréable et plus sûr pour les cyclistes, les piétons et les automobilistes.

Tous les acteurs se félicitent du succès de cette opération et espèrent que les futurs projets pourront être menés avec autant de réussite.

Madame le Maire et le Conseil Municipal tiennent à remercier toutes les personnes impliquées : agents municipaux, entreprises et riverains. Leur patience et leur travail ont permis de faire de ce projet une réalité.



La rue Wagret a été entièrement réhabilitée sur 850 mètres.



Réhabilitation des logements miniers

Cité Brunehaut - Cité Nouvelle - Thiers Nouvelle



La Société Immobilière de l'Artois (SIA HABITAT) et l'Agence « MAISONS ET CITES », principaux bailleurs des Cités Brunehaut, Nouvelle et Thiers Nouvelle vont contribuer au renouveau du bassin minier à travers la réhabilitation de leur parc immobilier, situé dans le périmètre UNESCO (Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture) et hors périmètre ABF (Architectes des Bâtiments de France).

Objectifs de la réhabilitation

Les logements (construits dans les années 1920) mal isolés en raison de leur ancienneté, occasionnent des charges de chauffage élevées. La réhabilitation thermique a donc pour objectif de réduire la consommation d'énergie.

L'isolation thermique sera complétée par des travaux d'amélioration de l'habitat (remplacement des installations électriques, des carrelages anciens au rez-de-chaussée, traitement des planchers d'étage, divers travaux d'entretien quand nécessaires...).

Organisation des travaux

Au vu de l'importance des travaux à réaliser, les locataires seront relogés provisoirement pendant la durée des travaux dans un « logement temporaire » rénové.

Intervention d'un pilote social

Le pilote social, nommé par les bailleurs, sera l'interlocuteur privilégié des locataires pendant toute la durée du chantier. Ses missions :

- Rencontrer les locataires avant les travaux afin d'expliquer le déroulement du chantier, le planning d'intervention...
- Prendre en compte les demandes et les contraintes : date de disponibilité, accompagnement spécifique à prévoir (personnes âgées ou en situation de handicap)...
- Transmettre les réclamations aux bailleurs et entreprises intervenantes.

Nouveau plan de circulation

Rue Irénée Gautier



Depuis mi-mai, un nouveau plan de circulation est établi au niveau de l'îlot central de la rue Irénée Gautier.

Auparavant, le sens de circulation établi et l'absence de marquage au sol rendait cette zone dangereuse lors du contournement de l'îlot central.

Désormais avec la matérialisation de 2 « cédez le passage », la circulation s'effectue à la manière d'un carrefour à sens giratoire. Nous espérons que cette nouvelle configuration sera plus lisible pour les usagers et les amènera à modérer leur vitesse dans cette rue.

Pour faire suite à ces aménagements de voirie, un fleurissement de la rue est prévu via un chantier participatif qui rassemblera les services techniques, les riverains et l'association CHEN.

Des barrières installées

École Élémentaire Brunehaut

À la demande des parents d'élèves, des barrières ont été installées devant l'école élémentaire Brunehaut. Cette initiative vise à améliorer la sécurité des enfants lors de leur entrée et sortie de l'établissement scolaire.

Actuellement, 22 barrières ont été posées et 10 autres le seront prochainement. Cette installation, financée par la commune a été entièrement réalisée par les services techniques de la ville pour un coût total de 7000€.



Le Socle Numérique

Plusieurs réunions de concertation associant les Services de l'Inspection de l'Éducation Nationale, les Équipes Éducatives des 2 écoles, les Élus et techniciens de la Commune ont permis de déterminer les matériels répondant précisément aux besoins pédagogiques des élèves et des enseignants.



Du matériel pédagogique de dernière génération

- 1 Écran Numérique Interactif (E.N.I.) et 1 ordinateur portable (enseignant) avec 32 applications pédagogiques par classe.
- 32 tablettes avec valises de rangement et de rechargement et 1 système de sécurisation et de contrôle des accès internet.

Ce matériel a été commandé à l'issue d'un appel d'offres public auquel ont répondu 6 fournisseurs, la société E.U.R.L. Flandres Littoral Informatique a été sélectionnée pour la fourniture, l'installation et le paramétrage des équipements numériques.

Le montant total de l'investissement s'élève à plus de 67 000€. La subvention attribuée par les services de l'État est de 20 195€ soit environ 30% lorsqu'au lancement du projet, l'État annonçait 70% de prise en charge. La Commune a donc financé le projet à hauteur de plus de 47 000€ sur ses fonds propres. Une décision unanime du Conseil Municipal qui démontre la volonté de l'ensemble des Élus à favoriser la réussite éducative.

Des professeurs formés aux nouveaux équipements

La prise en main du nouveau matériel par les équipes pédagogiques est également un aspect primordial. Une formation pour accompagner les enseignants à l'utilisation de ces nouveaux appareils a été organisée, avec la collaboration de Monsieur Yoann Janssem, Enseignant Référent pour les Usages du Numérique de l'Inspection de l'Éducation Nationale de Bruay-sur-l'Escaut, et la société E.U.R.L. Flandres Littoral Informatique, le mercredi 14 septembre 2022.

En préambule et en présence de Madame Emmanuelle Jacquier, Inspectrice de l'Éducation Nationale, Madame le Maire, accompagnée d'Élus, a présenté officiellement le matériel aux enseignants des 2 écoles élémentaires, réunis pour l'occasion au sein du Groupe Scolaire Brunehaut.

Ce fut l'occasion pour Madame le Maire de rappeler l'engagement et le soutien de la Municipalité aux élèves et aux enseignants. Elle revient également sur l'effort financier considérable effectué par la Commune pour la réalisation de ce projet et félicite Madame Catherine Roly, Adjointe à l'Enseignement, pour son énorme investissement dans l'élaboration et la concrétisation de ce projet.



Les professeurs des écoles lors de la formation aux nouveaux équipements éducatifs



RENOUVELLEMENT DU PARC INFORMATIQUE DE L'HÔTEL DE VILLE

La mairie a reçu de nouveaux ordinateurs pour l'ensemble de son personnel afin de remplacer les anciens, devenus obsolètes après de nombreuses années de service.

Ils seront accompagnés par un changement de serveur et une mise à niveau des logiciels utilisés. Cette modernisation devrait améliorer la productivité et les conditions de travail, le tout dans le respect du RGPD (Règlement Général sur la Protection des Données).

Cité Éducative Solidaire des 4 Chemins



Les maires des 4 communes, le principal du collège de Bruay-sur-Escaut et le directeur académique lors de la cérémonie d'installation de la Cité Educative

“La Cité éducative” est une démarche visant à améliorer la prise en charge éducative des enfants et des jeunes dans les quartiers “prioritaires”. Lancée en 2019 dans 80 cités pilotes, la démarche compte aujourd'hui 200 cités dont celle des 4 Chemins labellisée en 2022 qui comprend Beuvrage, Bruay-sur-l'Escaut, Escautpont et Raismes”.

La Cité Éducative Solidaire des 4 Chemins

Elle regroupe 4 communes réparties sur 2 communautés d'agglomération : Valenciennes Métropole et la Porte du Hainaut. La cohérence territoriale et géographique de ces 4 communes très proches existe déjà. Mais le découpage administratif peut parfois rendre les collaborations complexes. Pour favoriser l'alliance, une Troïka regroupe les 3 entités : État, Éducation nationale et collectivités territoriales qui sont décideurs.

Sur les 4 communes 14 012 jeunes de 0 à 25 ans sont concernés dont 5968 enfants de 3 à 16 ans répartis sur 27 établissements scolaires.

Quel est l'objectif des Cités éducatives ?

Les Cités Éducatives ont pour mission de conforter le rôle de l'école et de promouvoir la continuité éducative en accompagnant au mieux chaque parcours éducatif individuel, depuis la petite enfance jusqu'à l'insertion professionnelle, dans tous les temps et espaces de vie. Pour la Cité éducative des 4 chemins,

une attention particulière est portée en matière de développement et renforcement des compétences psychosociales des 0-25 ans. A titre d'exemple, les 4 communes réfléchissent au mieux-être des enfants pendant les temps de récréation. A Escautpont, des réflexions sont également en cours en matière d'éducation au développement durable.

Quels sont les critères d'attribution du label Cité éducative ?

Le label et les moyens supplémentaires affectés sont accordés dans les grands quartiers d'habitat social, présentant des dysfonctionnements urbains importants et des enjeux de mixité scolaire. Le volontarisme des élus locaux et les enjeux d'aménagement du territoire sont également un critère d'attribution.

Qui sont les partenaires des Cités éducatives ?

Chaque quartier construit sa propre « alliance éducative », en mobilisant autour des institutions les plus impliquées (Éducation nationale,



commune et intercommunalité, préfecture, avec l'appui de la Caisse d'allocations familiales - CAF, du département, de la région...), tous les acteurs institutionnels, associatifs, économiques ou citoyens volontaires, qui partagent les valeurs républicaines.

La démarche bénéficie-t-elle de moyens financiers dédiés ?

La coordination nationale de cette démarche est assurée par l'agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT) et la direction générale de l'enseignement scolaire (DGESCO).

L'ANCT soutient financièrement le déploiement des Cités éducatives : 230 millions d'euros sont mobilisés pour les 200 Cités éducatives sur la période 2019-2024. La Cité Éducative des 4 chemins a bénéficié de 299 900€ sur 2022, lui permettant de réaliser 19 actions sur les différentes communes. Prochainement, nous publierons un récapitulatif des actions réalisées à Escautpont.



Les élus référents pour la Commune d'Escautpont : Monique Passet, Corinne Ribeaucoup, Catherine Roly et Michel Renard



Le Salon des Arts Une Oeuvre à part entière

Le 34ème Salon des Arts a eu lieu les 11 et 12 Février 2023, Salle Jean Ferrat. Organisée par l'Office Municipal de la Culture, des Loisirs et des Fêtes, (O.M.C.L.F) cette édition fut encore un immense succès.

C'est sur scène, entourée de sculptures que Madame le Maire inaugura le 34ème Salon des Arts devant près de 200 personnes.

«C'est un honneur pour moi d'ouvrir ce salon des arts qui met en valeur la créativité et le talent de nos artistes. Ces artistes sont des créateurs passionnés qui contribuent à la richesse culturelle de notre chère ville d'Escautpont»

Elle continua en rappelant l'importance de l'art et plus largement de la beauté dans la vie des Escautpontois.

Peintures, dessins, céramiques, sculptures... Plus de 300 oeuvres exposées

Des oeuvres, il y en a avait beaucoup mais certaines auront particulièrement attiré l'attention. En effet il était difficile de manquer l'immense taureau qui trônait au milieu de la scène. Rayonnante de caractère, cette peinture de Tad Jablonski fit sensation auprès des spectateurs.

Le Salon des Arts n'aurait pas été le même sans eux. Merci aux organisateurs, Christine Plumecocq, Corinne Framery et Pierre Legrand ainsi qu'aux artistes pour leur présence et pour le temps passé.

Nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine pour la 35ème édition du Salon des Arts qui aura lieu les 17 et 18 février 2024.



Christine Plumecocq, Pierre Legrand, Corinne Framery, Joëlle Legrand et Raphaël Kruszynski lors de l'inauguration du Salon des Arts



34ème Salon des Arts pour Pierre Legrand commissaire de l'exposition



Portrait de Philippe Pellez Sculpteur



Philippe Pellez à côté de son prototype «La Flamme de la Liberté», au Salon des Arts 2023

C'est en Mairie que nous avons rencontré Philippe Pellez, artisan en menuiserie serrurerie mais aussi artiste. Détendu, l'homme de 55 ans aux cheveux bouclés et grisonnants nous a parlé de ses projets, de sa vie, de ses doutes. S'assurant enfin artiste, il fermera son entreprise en mai 2023 pour vivre pleinement de son art.

Le déclic de la création

Cela fait 7 ans que Philippe Pellez s'est découvert cette passion pour la sculpture. Autrefois addict aux jeux vidéo en ligne, il lui fallait un nouvel exutoire. «à l'époque, j'aimais jouer à la console, je passais ma journée de travail à penser à ça, j'avais juste envie de rentrer et de faire une partie». Conscient de son addiction, c'est en rentrant chez lui, un soir, qu'il eut le déclic. Au lieu d'allumer

sa console, il s'enferma dans son atelier. «J'ai ramassé des bouts de ferraille et j'ai commencé une première pièce, c'était une lampe en métal un peu tortueuse, j'y ai pris goût, j'ai fait une deuxième pièce puis une troisième et ainsi de suite...»

D'artisan à artiste

De nombreuses créations mais toujours avec un côté fonctionnel, du mobilier, des luminaires... La sculpture «pure» sans côté pratique, il l'a commencée en 2018. Habitué dans un restaurant grec, Philippe y exposa une de ses créations : Un minotaure en métal avec effets lumineux. Contacté par une personne du collectif "Artribu du Nord", on lui propose rapidement une première exposition à l'Écurie (Un lieu de pratique des arts appliqués) de Saint-Amand-les-Eaux. Mais la transition entre l'artisan et l'artiste fut aussi tortueuse que ses créations. Il faisait déjà des expositions mais ne s'assurait pas artiste, il ne se sentait pas légitime et Artribu lui a permis de s'affirmer.

Un nouveau départ

Alors qu'il sortait d'une période creuse en terme d'inspiration, il reçut un coup de téléphone d'Evelyne Legrand (adjoite au maire) qui cherchait un sculpteur local pour un monument commémoratif (voir p19), une aubaine pour cet homme qui avait l'idée d'une création massive. « Il y a un sens à cette oeuvre, ce n'est pas juste une sculpture pour mettre dans mon jardin,

c'est un nouveau départ, et depuis l'inspiration est revenue». Une commande suivie d'une invitation au Salon des Arts d'Escautpont, loin de son secteur habituel. «Sans aucun regret, je ne m'attendais pas à un Salon aussi intéressant, beaucoup de rencontres, d'habitude j'expose sur Orchies». Du partage, de l'échange, de l'humain, c'est ce qui l'anime avant tout lorsqu'il participe à une exposition. Avant de partir, nous lui avons laissé le mot de la fin : «Mes remerciements à la municipalité de me permettre de réaliser ce projet».

L'artiste qui travaille pour le moment uniquement le bois et le métal se revendique «à 200% autodidacte, sans aucune formation artistique»



Un atelier peinture à la médiathèque communautaire

Depuis mars 2022 et sous l'impulsion de Pierre Legrand, l'Office Municipal des Loisirs, de la Culture et des Fêtes en partenariat avec la CAPH propose un atelier hebdomadaire de peinture et de dessin.

Cet atelier se déroule à la médiathèque communautaire d'Escautpont. Animé par Nello Ceccarelli et Frédéric Fournier, il est ouvert aux artistes débutants

comme confirmés. Ces deux passionnés vous accueillent tous les jeudis et vendredis de 14h00 à 18h00 afin de vous transmettre les techniques les plus courantes de dessin, d'aquarelle, pastel ou peinture à l'huile.

Le matériel est mis à disposition et une participation aux frais est demandée à hauteur de 3 euros par séance.

Les inscriptions se font en mairie et sont réservées aux adultes uniquement. Pour les plus indécis, des portes ouvertes auront lieu les 6 et 7 octobre 2023.



La Médiathèque Ludothèque Communautaire sera fermée du lundi 7 août au samedi 19 août inclus



Journée au Salon de l'Agriculture

Le 26 Février 2023 près de 60 Escautpontois(e)s se sont rendus à Paris, au Salon de l'Agriculture lors d'une journée organisée par L'Office Municipal de la Culture, des Loisirs et des Fêtes.

Le Salon de l'Agriculture, c'est le rendez-vous incontournable pour s'informer sur le monde agricole, découvrir des animaux, des exposants et des produits du terroir.

La journée a commencé tôt le matin avec le départ en bus depuis la place Roger Salengro. Les Escautpontois ont été accueillis par des élus qui les ont informés sur les expositions, les stands et les activités du Salon.

Les participants ont eu la chance de rencontrer des éleveurs et

des agriculteurs qui exposaient leurs produits et leurs bêtes dans les différentes sections du salon. Ils ont pu découvrir la diversité de l'agriculture française et ont été ravis de pouvoir échanger avec les différents intervenants sur leur métier, leur passion et les enjeux de l'agriculture contemporaine.

La visite s'est terminée en début de soirée avec le retour du bus à Escautpont. Elle aura fait le bonheur des petits et des grands.



Un immense succès pour la chasse aux oeufs 2023

Dans un parc municipal spécialement décoré pour l'occasion, plus de 300 enfants ont participé à la chasse aux oeufs du 8 avril 2023.

Sur le thème des Minions, vêtus de jaune et de bleu, les Élus ont accueilli parents et enfants. Deux minions grandeur nature se sont également joints à la fête et nous aurons accompagnés toute l'après midi.

A l'intérieur du parc, les enfants sont partis à la recherche des oeufs cachés dans l'herbe, les buissons et les arbres. Des oeufs de toutes les couleurs, une «pêche aux minions», un chamboule tout et surtout 3 oeufs spéciaux permettant de remporter un cadeau supplémentaire ont rendu les enfants particulièrement enthousiastes.



Nous tenons à remercier la Commission des Fêtes et Cérémonies, la Halte Garderie et les Élus pour l'organisation de cette journée et nous sommes impatients de connaître le thème qu'ils choisiront pour la chasse aux oeufs 2024 !



Cérémonie des Noces d'Or

Ce dimanche 2 Avril 2023 s'est déroulée la Cérémonie des Noces d'Or, une cérémonie conviviale dans une salle Jean Ferrat spécialement décorée pour l'occasion où 7 couples escautpontois ont célébré leurs 50ème, 60ème et 65ème anniversaires de mariage.

Au cours de cette cérémonie, Madame Christine PLUMECOCQ, Adjointe au Maire chargée des Fêtes et Cérémonies a invité mari et femme à revivre, au travers d'une rétrospective vidéo, les moments phares de leur année de mariage.

Arrivèrent ensuite la formulation des consentements et le renouvellement des vœux. C'est donc devant Madame le Maire et le Conseil Municipal et après un « OUI » franc et déterminé que chaque couple est à nouveau uni par le mariage.

Félicitations à :

- Patricia Hénin et Jean-Raymond Décamps (50 ans)
- Marylène Krzonkalla et René Demessine (50 ans)
- Andrée Wagret et Pierre Garçon (50 ans)
- Claudine Godin et Jean-Claude Hannotel (50 ans)
- Dominique Billiau et Alain Sourdeau (50 ans)
- Gillette Fosse et Jean-Marie Caucheteux (60 ans)
- Ginette Leclercq et Pierre Delépine (65 ans)



Des Noces à domicile

Les couples n'ayant pu se déplacer à la cérémonie ont reçu la visite des adjointes au Maire Evelyne Legrand et Christine Plumecocq. Elles ont remis aux différents ménages un diplôme et un cadeau, tout comme à la salle Jean Ferrat.

Ils ont fêté leurs noces à domicile :

- Christine Copin et Bernard Bandini (50 ans)
- Nicole Anderlin et François De Middelaer (50 ans)
- Brigitte Prevot et Roland Fontaine (50 ans)
- Martine Hoffmann et Jean-Marie Valin (50 ans)
- Anita Nef et Norbert Verdonck (50 ans)
- Angéline Mirabelli et Giuseppe Mendicino (65 ans)
- Jacqueline Museur et Emile Mahieu (70 ans)

Madame le Maire et le Conseil Municipal félicitent de nouveau ces couples et leur souhaitent longévité et bonheur !

Un repas convivial et un voyage autour du monde pour honorer nos aînés

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) d'Escautpont, la Municipalité, les bénévoles de l'Office Municipal de la Culture des Loisirs et des Fêtes et le personnel communal ont organisé un repas festif et convivial pour célébrer nos aînés. Cet événement annuel réservé aux personnes de plus de 65 ans permet à tous de se retrouver, d'échanger et de partager un moment agréable. Plus de 200 personnes ont répondu présentes à l'invitation.

La salle Jean Ferrat a été spécialement aménagée pour ce voyage autour du monde avec décor cosmopolite digne d'une salle d'embarquement d'aéroport. Les tables joliment décorées et les sourires bienveillants des organisateurs ont contribué à créer une atmosphère festive et chaleureuse.



Le repas composé avec soin par le traiteur Christophe, a été un véritable délice pour les papilles. Les convives ont savouré d'excellents plats, le tout agrémenté de douceurs sucrées pour clôturer ce festin.

Ensuite, la scène s'est illuminée et la compagnie Mozaïk Airline est entrée en scène, offrant un spectacle époustouflant digne des revues des plus grands cabarets français. Les artistes talentueux ont emmené nos aînés vers des contrées lointaines, comme le Brésil, le Japon ou l'Irlande et les ambiances colorées de l'Inde ou de l'Andalousie, avec des danses exquises et chants envoûtants. Les aînés étaient captivés par la grâce et l'énergie dégagées par les artistes.

Madame le Maire d'Escautpont, a pris la parole lors de cet événement, afin d'exprimer sa gratitude et son respect envers nos aînés. Elle a souligné leur contribution inestimable à la commune et a rappelé l'importance de favoriser leur bien-être.

Ce repas spectacle a été une réussite, marqué par des sourires, des rires et une ambiance empreinte de convivialité.

Le CCAS d'Escautpont tient à remercier chaleureusement tous les organisateurs, le traiteur Christophe et les artistes pour leur contribution à la réussite de cette journée.



En images



Fête Champêtre 2023

Une journée de divertissements, de découvertes, de rencontres et de trouvailles uniques



Le stand de l'association des parents d'élèves du collège Jean Zay

Les prévisions météo étant incertaines les Elus et Membres de l'Office Municipal de la Culture des Loisirs et des Fêtes (OMCLF) ont fait preuve de prudence et pris la décision l'avant-veille de la Fête Champêtre de déplacer celle-ci au complexe Jean Ferrat.

Dès l'ouverture des portes, les visiteurs ont été accueillis dans une atmosphère animée et colorée. Les allées étaient bordées de stands présentant une variété de créations uniques, allant des bijoux aux textiles, en passant par les arts visuels. Les amateurs du genre ont eu le plaisir de découvrir et d'apprécier le talent et la créativité des nombreux exposants réunis dans la Salle. Les stands de produits locaux tant sucrés que salés comme le miel



ou les spécialités charcutières ont ravi les gourmands.

Les jardiniers et les passionnés de nature ont été ravis de trouver une grande variété de plantes vivaces, de fleurs et de bulbes pour embellir leurs espaces verts et divers plants de légumes pour leurs potagers.

Outre la vente d'articles divers, les artistes de l'Atelier peinture de l'Office Municipal de la Culture des Loisirs et des Fêtes ont proposé des démonstrations en direct, permettant aux visiteurs d'échanger avec nos talentueux peintres et dessinateurs pour la majorité d'entre eux Escautpontois.

Aussi talentueuses que nos peintres, le groupe de majorette «les Alexianes» ont fait une entrée remarquée avec leurs costumes étincelants et leur excellente chorégraphie.

Les enfants ont également été choyés lors de cette Fête Champêtre. Une zone spéciale totalement gratuite leur était dédiée sur le parking extérieur avec des jeux gonflables, une

mini ferme et un manège pour les plus petits. Les sourires radieux et les éclats de rire étaient au rendez-vous.

Cette Fête Champêtre a également été l'occasion pour l'Association Culture Hainaut Eco Nature (CHEN) de faire découvrir ses activités et organiser des visites de son jardin partagé.

La ferme du Pas de l'Ayau était aussi de la partie avec une découverte des animaux, une vente de produits fermiers, des balades en poney et en calèche...

La fête champêtre d'Escautpont a été un succès, rassemblant de nombreuses familles dans une ambiance de joie et de convivialité. Nombreux ont été ceux qui ont souligné la richesse de cette journée.

L'OMCLF remercie les Elus, les bénévoles et les Services Techniques de la Ville pour leur réactivité et l'organisation sans faille.



L'association CHEN, une nouvelle convention pour 2023

La ville ne dépensera que 4000 euros en conventionnant avec l'association

Culture Hainaut Eco Nature, c'est le nom complet de l'association CHEN. Il s'agit là d'une association qui étonne. Discrète, passionnée et efficace, voilà toutes les qualités que l'on pourrait attendre d'une structure associative.

L'association CHEN, présidée par Monsieur René AZELART s'est déjà démarquée dans plusieurs projets d'aménagement des espaces publics. A l'école Brunehaut par exemple, où les bénévoles de l'association, en partenariat avec les équipes éducatives et l'association des parents d'élèves réaménagent, sous l'impulsion de la commune, l'arrière de la cour de récréation de l'école maternelle en végétalisant intelligemment l'espace.

Une mise en œuvre plutôt complexe. Tous les jardiniers amateurs le savent, quand on sème, il faut le faire avec le bon geste, la bonne météo et les bonnes matières. Une véritable ingénierie verte qui manque presque toujours aux collectivités.

Une aubaine pour Escautpont qui peine à recruter toutes formes d'ingénierie onéreuse car la

ville veille toujours à préserver son budget de fonctionnement. Alors avec CHEN, la solution fut trouvée !

Le conseil municipal a voté lors de sa dernière assemblée une convention de prestation avec l'association :

La commune fournira en partie la main d'œuvre et CHEN fournira l'ingénierie. Ainsi ce sont 4000€ qui ont été accordés à l'association. Cet argent sera utilisé pour équilibrer les dépenses de fonctionnement de la structure avec l'achat de matériel adapté aux projets communaux par exemple. « Avec une Aide à la Maîtrise d'œuvre, nous aurions dû dépenser entre 15 000 et 40 000 € [...] une association comme CHEN, c'est une chance pour la commune » précise Madame le Maire.

Très prochainement, CHEN travaillera donc avec la ville à l'amélioration du cadre de vie, comme par exemple le fleurissement des ronds-points et terre-pleins. Les habitants des quartiers, bien sûr, seront partie prenante dans ces projets.



[f CHENassociation](#)

[www.asso.chen.wordpress.com](#)

[@ association.chen@gmail.com](mailto:association.chen@gmail.com)



La mare en construction de l'école élémentaire Brunehaut



Le potager en construction

La revalorisation de l'étang Cité Thiers

Une amélioration du cadre de vie

Les Blongios qu'est ce que c'est ?
L'association les Blongios accompagne les collectivités et leurs habitants dans la mise en place de «projets participatifs de territoire» autour de chantiers natures pour renaturer leurs espaces verts et créer des dynamiques locales.

Un projet porté collectivement par la Commune, la Communauté d'Agglomération de la Porte du Hainaut, les Bailleurs sociaux ainsi que par les associations Agate, Chen et les Blongios.

L'étang de la Cité Thiers, laissé en friche depuis des années était particulièrement dégradé, la nature avait repris ses droits et les déchets étaient omniprésents. Partant de ce constat, l'association les Blongios a été sollicitée par la CAPH (Communauté d'Agglomération de la Porte du Hainaut) pour mener un projet de revalorisation de cet espace. Il s'étalera jusqu'au printemps 2024 et sera mis en œuvre et conçu pas à pas avec les habitants.

effectué. Il est apparu que le site abritait 3 espèces d'amphibiens (protégées), 1 espèce de reptile, 33 espèces d'oiseaux (dont 23 protégées), 7 espèces d'insectes et 35 espèces de végétaux. L'ensemble des décisions prises sont dans l'optique de favoriser cette biodiversité et de développer un site déjà riche écologiquement.

Des actions décidées collectivement par les habitants, les associations et les élus

La consultation des habitants, les différentes réunions et visites sur site ont permis d'identifier les attentes des citoyens en terme d'usage de l'étang.

Ces attentes ont été regroupées en 6 thèmes qui servent de base pour les aménagements à réaliser durant les 2 prochaines années :

- Aménagement d'aires de repos
- Aménagement d'espaces de jeux
- Mise en place d'activités culturelles
- Actions générales d'amélioration du site
- Mise en œuvre d'activités variées
- Réalisation d'actions de gestion écologique du site



Actions mises en œuvre dans le cadre de la revalorisation

13/07/2022 Association CHEN et Agate
Fauche manuelle des espaces verts

10/10/2022 Lycée Horticole de Raismes
Fauche manuelle des espaces verts

22/10/2022 Association CHEN et Agate :
Emondage de saules têtards (coupes sélectives d'arbres) pour la mise en lumière du fossé

30/11/2022 Association CHEN et Agate
Plantation d'arbres fruitiers

07/12/2022 Association CHEN :
Remise en lumière du fossé

25/02/2022 Association CHEN :
Création de haies sèches à partir de bois mort

22/03/2023 Association CHEN et Agate
Création de haies sèches et d'un banc à partir de bois mort

11/04/2023 : Observation nocturne des amphibiens

Actions à venir dans le cadre de la revalorisation

Le projet continue et d'autres actions sont prévues. Si vous souhaitez y participer n'hésitez pas à vous inscrire sur : www.escautpont.fr/ateliernature

- 28 juin 2023 : Observation des libellules à 14h00
- 1er juillet 2023 : Chantier de ratissage à 8h30

D'autres actions auront lieu, plus tard en 2023 et 2024. Nous vous communiquerons les dates lorsqu'elles seront planifiées.



Flashez-moi pour vous inscrire aux prochains ateliers

L'histoire de Tipote

La Truie vietnamienne



Courant 2022 une truie vietnamienne et ses 4 petits avaient élu domicile dans les sous-bois à proximité du quartier du Trieu Saint-Jean. Très sociable, la petite famille se laissait volontiers caresser et nourrir par les habitants. La situation aurait pu en rester là, mais la sécurité de la truie et des habitants était mise en péril, outre le risque d'un accident de la circulation, la truie vivait dans une zone avec une surpopulation de sangliers, considéré comme nuisible par la préfecture du nord.

TIPOTE et le parc fresnois 2300 euros de frais en subvention pour les petits cochons devenus grands

Au mois de novembre dernier, une mobilisation importante des médias et de citoyens d'Escautpont a mis en lumière cette affaire.

Une importante pétition relayée par le parti animaliste a été lancée sur internet ; heureusement l'équipe municipale s'était déjà mobilisée. Alors que les puristes pensaient que l'animal aurait pu regagner la forêt, la commune

avait sollicité le parc fresnois qui a accueilli cette famille de cochons, où elle écoule maintenant des jours heureux.

Généreusement ? oui, mais pas que : L'ensemble des charges inhérentes à TIPOTE sont évidemment prises en charge par la ville d'Escautpont. Pour le moment, ce sont 2300 € qui ont été demandés par l'association fresnoise.

L'interrogation demeure donc : Y-aura-t-il un même élan de solidarité sur la toile afin de récolter des fonds pour le fonctionnement du parc ? Silence radio du côté des investigateurs.



Un livre consacré à Tipote a été réalisé par les élèves du collège Jean Zay



Saucisson, l'histoire vraie du "sanglier blanc", c'est le nom du projet porté par Virginie Verlynde, professeuse d'arts plastiques au collège Jean Zay depuis plus de 20 ans et 30 de ses élèves.

Ce livre de 60 pages illustré à l'aquarelle et aux feutres raconte l'histoire de Tipote ou "Saucisson" vue par les enfants. Il a été financé par une cagnotte collaborative lancée sur la plateforme Ulule, l'école d'art et le fonds de participation de Mortagne du Nord, les communes de Fresnes, d'Escautpont et du collège Jean Zay. Un tirage de 500 exemplaires est prévu pour un lancement officiel en juin.

Le club des loisirs

Un coup de jeune annoncé lors de l'assemblée générale

Le Club des Loisirs d'Escautpont offre un espace de rencontre et de partage aux personnes de plus de 50 ans. Il propose un large éventail d'activités dans une ambiance chaleureuse comme les jeux de société, les fléchettes, la belote ou encore des repas conviviaux.

A l'occasion de l'Assemblée Générale Monsieur Carlos DA FONTE, Président, a annoncé la publication d'une page Facebook afin de promouvoir l'Association et le renouvellement des activités.

Désormais, des sorties culturelles, des concours de pétanque, des lotos, des Karaokés etc... seront régulièrement proposés aux adhérents et viendront s'ajouter entre autres aux jeux de société, à la belote ou aux jeux de fléchettes. Il prévoit également d'organiser des événements conjoints avec d'autres structures. Un large programme en perspective.



 Recherchez «Club des Loisirs d'Escautpont» sur Facebook

 116 B rue Jean Jaurès - Foyer des jeunes

 Le Club des Loisirs vous accueille tous les lundis et jeudis à partir de 14h00

Se renseigner et s'inscrire

Pour rejoindre le Club et profiter de moments agréables, rendez-vous tous les lundis et jeudis à partir de 14H00, au Foyer des Jeunes, rue Jean Jaurès à Escautpont. L'adhésion s'élève à 18 € par an. Elle donne le droit à des cadeaux, notamment à Pâques et à Noël ainsi que des tarifs préférentiels à différentes manifestations ouvertes à tous (repas, voyages, etc...).

Madame Christiane LOTTE, trésorière de l'Association, se tient à votre disposition pour tous **renseignements complémentaires au 06.50.92.74.71.**



L'APEADC

Une association qui perd le soutien financier de la commune

A Escautpont, les structures associatives sont sacrées. La municipalité, depuis longtemps déjà, a fait le choix de les soutenir financièrement par l'attribution de subventions, mais aussi par la mise à disposition des équipements sportifs et culturels appartenant à la collectivité.

Néanmoins, certaines conditions s'appliquent quant à l'attribution de ces aides. En 2023, un règlement d'attribution des subventions aux associations a été créé par les élus. Cette nouveauté, qui existe déjà dans d'autres collectivités vise à engager la responsabilité des dirigeants d'associations dès lors qu'ils prétendent recevoir des deniers publics.

«Les associations, et c'est normal, doivent montrer patte blanche» précise l'adjoint délégué à la vie associative.

Ainsi pour être éligible, une association doit :

- Être une association dite loi 1901 déclarée en Préfecture ou en Sous-Préfecture.,
- Avoir son siège social ou son activité principale au sein de la commune et/ou participer à son rayonnement et à la vie locale,
- Avoir présenté une demande conformément aux dispositions du règlement.,
- Les associations à but politique ou religieux ainsi que celles ayant occasionné des troubles de l'ordre public ne peuvent prétendre à une subvention d'une collectivité locale.

Après formalisation et respect de ces règles de base, les Commissions Municipales finances et vie associative se réunissent afin de décider, préalablement à la réunion du conseil municipal, de l'attribution ou non des montants demandés : Les résultats financiers annuels de l'association, l'intérêt public local et la participation

à la vie locale, le rayonnement de l'association (national, régional, local) et le nombre d'adhérents sont autant de thèmes examinés par les commissions réunies.

Le cas de l'Association des Parents d'Elèves les Amis Du Centre

Cette association escautpontoise, qui avait pourtant une histoire avec d'anciens parents d'élèves, a changé de cap depuis la modification de ses statuts le 2 Février 2018.

D'abord sur sa partie budgétaire, où plusieurs anomalies ont été détectées par les services territoriaux en laissant apparaître un déséquilibre budgétaire des sections sur plusieurs années. Ce qui revient à poser la question simple en commission : « que fait-on exactement de l'argent public ? ».

Ensuite sur les actions réalisées par l'association qui au fil des années ne correspondaient plus aux statuts qu'elle s'était donnée en 2018 : plus de projet pour l'école du centre. Et pourquoi ? Et bien c'est sur la partie relationnelle que le bât blesse :

Les agissements de la direction de l'association ont conduit à des troubles à l'ordre public, à des menaces verbales et physiques à l'encontre d'élus ou encore à une interdiction physique d'accéder à l'établissement scolaire du centre par l'équipe éducative. C'est donc l'éducation nationale qui refusa de collaborer avec cette association. De quoi ternir l'image du tissu associatif escautpontois...

C'est pourquoi vos élus ont dû prendre la décision, difficile mais juste, de ne plus soutenir, sous quelle que forme que ce soit l'APEADC. Néanmoins, les commissions concernées ont consenti à ne pas réclamer les sommes versées les années précédentes et ce afin de préserver d'autres membres du bureau directeur qui ne pouvaient rien contre cette gestion douteuse.

Au lecteur, maintenant avisé, il est donc précisé que cette association n'est plus reconnue par la ville d'Escautpont. La commune se désolidarise officiellement de toutes les actions et communications que cette association pourra faire dans le futur.

La S.T.A.R.

Le retour du stand de tir

Après de nombreuses années d'absence dûe à la démolition de l'ancien stand de tir, La plus ancienne association d'Escautpont refera surface d'ici la rentrée 2023.

Les élus ont proposé cette année au bureau directeur d'investir un local au niveau du centre de loisirs, avenue de la Malanoye. Plusieurs aménagements sont encore à prévoir avec notamment la réorganisation de l'utilisation des locaux par notre centre aéré.

Cette opération n'aura pu être possible que grâce à l'entraide entre ces associations. Un état d'esprit fortement apprécié sur le territoire.



Centre socioculturel AGATE

Retour sur ses activités

Le centre socioculturel Agate a pour vocation d'accompagner les jeunes et les familles. C'est près de 200 000€ qui sont injectés chaque année par la commune. Un important investissement qui permet de proposer à tous les habitants différents ateliers qu'ils soient sportifs, éducatifs ou de sensibilisation.

Des constructions pour le Jardin pédagogique

Les 6-11 ans ont installé dans le jardin pédagogique d'Agate "Bouffe tout" et "Poubello", leurs poubelles mangeuses de déchets.



Les poubelles ont été créées de toutes pièces par les enfants avec l'aide de Benjamin, «le papa bricoleur». L'installation s'est faite dans le jardin pédagogique ce mercredi 12 avril et a été suivie d'un temps de jardinage.

Un atelier de bricolage, de construction, qui développe leur imagination, les enfants en redemandent ! Et leur souhait sera exaucé. En effet, le centre a prévu des ateliers similaires avec au programme la construction d'une éolienne et d'un four solaire.

Atelier d'éducation aux médias

Le Vendredi 31 Mars s'est déroulée au centre social, une Journée de Sensibilisation à l'Éducation aux Médias et à l'Information animée par un journaliste et des étudiants de l'École Supérieure de Journalisme de Lille.

Un atelier d'utilité publique pour apprendre à s'informer, ne plus se faire piéger par l'information et lutter contre la désinformation. Les participants ont pu travailler leur esprit critique et ont désormais tous les outils pour devenir des citoyens éclairés.

PROGRAMME MAI/JUIN 2023

ACTIVITÉS ADULTES (hors vacances scolaires)

Couture ou Tricot
Chaque lundi de 14h00 à 16h00

Gym Tonic
Chaque mardi de 9h15 à 10h15

Gym Douce
Chaque mardi de 9h15 à 11h15

Cuisine Saine et Diététique
Vendredi 12 et 16 mai
Vendredi 2 et 9 juin
de 9h30 à 12h30

Journée sur la communication non violente
Jeudi 29 et vendredi 30 juin
9h15 à 12h15 et 13h15 à 16h15

ACTIVITÉS FAMILLES

Gym en Famille
Mercredi 10 et 24 mai
Mercredi 7 juin
de 15h30 à 16h30

Tai Chi en Famille
Mercredi 28 juin et 5 juillet
de 15h30 à 16h30

Cuisine en Famille
Mercredi 14 et 21 juin
de 14h00 à 15h30

Ateliers créatifs en Famille
Mercredi 17 et 31 mai
de 14h00 à 16h00

Plus d'information sur la page Facebook :
Centre socioculturel AGATE
ou au 03.27.30.38.70



Quel avenir pour le magasin LIDL ?

Le 21 Janvier 2023, le magasin Lidl situé rue Jean Jaurès fermait ses portes sans aucune communication de la part du groupe. Suite à un entretien entre la direction du groupe et Madame le Maire, nous apprenions le caractère définitif de cette fermeture. Aujourd'hui des négociations pour la reprise du site sont en cours, les groupes Les Mousquetaires et Leclerc seraient intéressés.

Le 24 mars dernier, la municipalité recevait en mairie un représentant de l'enseigne LIDL, il annonça la fermeture définitive du point de vente d'Escauptont. La société de distribution motive sa fermeture par le manque de rentabilité du magasin.

Nous sommes fortement attristés par cette nouvelle alors même que des mobilisations locales avaient déjà été

entamées. Les habitants et leurs Elus s'inquiètent à juste titre du devenir de la zone qui, rappelons-le, appartient à l'entreprise LIDL et non à la Commune. L'enseigne nous confie toutefois qu'elle travaille d'ores et déjà sur la commercialisation future de ce site et nous assure de choisir un repreneur en concertation avec les Elus.

Le doute s'installe toutefois pour l'activité de distribution

alimentaire qui ne pourra vraisemblablement pas continuer car l'enseigne est soumise à une servitude de non concurrence.

Cependant, des négociations concernant la reprise du site et la levée de cette servitude sont en cours. Les groupes Les Mousquetaires et Leclerc sont intéressés et sont en pourparler avec LIDL pour le retrait de cette clause.

Naim Fruits votre futur primeur

Monsieur Abdallah NAÏM ouvrira une enseigne de fruits et légumes en lieu et place du magasin d'alimentation dont son père était responsable depuis plus de 30 ans.

L'ouverture est prévue début juin, le magasin est situé au 44 rue Jean Jaurès. Un large choix de fruits et légumes sélectionnés minutieusement et un rayon épicerie vous seront proposés.

Nous souhaitons une grande réussite à ce futur commerce de proximité.



LA PORTE DU HAINAUT, UN PROJET DE TERRITOIRE UNE PRIME POUR ACCOMPAGNER LES HABITANTS VERS LES MOBILITÉS DÉCARBONÉES



VÉLO CLASSIQUE

Neuf : Jusqu'à 150€
Occasion : Jusqu'à 75€



VÉLO À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE

Neuf : Jusqu'à 300€
Occasion : Jusqu'à 150€



TROTINETTE ÉLECTRIQUE

Neuf : Jusqu'à 150€

Vous pourrez bénéficier d'un bonus de 20€ sur l'achat simultané d'équipements de sécurité (casque, gilet réfléchissant, éclairage complémentaire ou antivol type U catégorie 3) d'un montant supérieur à 20€



* Dans la limite de 50% du prix d'achat du véhicule. À partir du 1er mars, prime accordée sous réserve d'éligibilité et dans la limite de l'enveloppe financière 2023. Le véhicule doit être pour adulte. Sont exclus de cette prime, les vélos à usage sportif (VTT, vélo de course, BMX...)

Tout dossier incomplet ne pourra être traité. Attention, une seule aide sera octroyée par foyer. Si vous avez bénéficié de cette prime en 2022, vous ne pouvez pas y prétendre. Les pièces administratives doivent être déposées au même nom que celui indiqué sur la facture.

Pour solliciter cette prime, vous devez remplir les conditions suivantes :

- Être majeur
- Être domicilié dans l'une de nos 46 communes
- L'achat doit être fait chez un professionnel exerçant dans l'arrondissement de Valenciennes
- L'achat simultané des équipements de protection doit figurer sur la même facture que le vélo (ou la trottinette)

Listes des pièces administratives :

- Justificatif de domicile de moins de 3 mois (Facture fournisseurs d'énergie, quittance de loyer, facture de téléphone mobile...)
- Pièce d'identité en cours de validité (Carte d'Identité ou carte de séjour recto/verso, Passeport)
- Facture acquittée de moins de 3 mois au nom du demandeur avec les caractéristiques du véhicule acheté
- Certificat de conformité du matériel
- Relevé d'Identité Bancaire

i La prime de la CAPH est cumulable avec le "bonus vélo" versé par l'État

Qui peut bénéficier du bonus vélo ?

- Les **personnes physiques majeures** ayant un revenu fiscal de référence par part inférieur ou égal à 14 089€
- Les **personnes en situation de handicap** titulaires d'un justificatif de leur situation

Le vélo doit avoir les caractéristiques suivantes :

- Être **neuf**
- Ne pas utiliser de **batterie au plomb**
- Être un cycle à **pédalage assisté**
- **Cycle classique** à condition de revenu fiscal de référence **inférieur ou égal à 6358€** ou être une **personne en situation de handicap**

Une personne physique ne peut bénéficier de cette aide qu'**une seule fois** et la demande doit être déposée **dans les 6 mois suivant la date de facturation** du vélo.

Pour plus d'informations rendez vous sur : www.primealaconversion.gov.fr

LA SOUPE AU(X) CAILLOU(X)

Pan ! La Compagnie

30 Mai 2023 - 18h30

Centre socioculturel Agate - ACSR
1A Chaussée Brunehaut 59278 Escautpont

La Soupe au(x) caillou(x) est un conte marionnettique tout public dès 4 ans.

Le spectacle est une adaptation très libre du conte original La Soupe aux cailloux qui aborde les thèmes de la solidarité et de la transmission.

Ici, en hommage à sa grand-mère, l'auteure ravive ses souvenirs d'enfance. Dans un décor digne de top chef, elle réveille ses mardis soirs passés en compagnie de sa mémé à préparer une drôle de soupe.



A Partir de 4 ans

Durée : 45 minutes

Gratuit

« Pour chaque nouveau légume qu'elle mettait dans la soupe, mémé inventait une histoire. »

« Mémé racontait toujours des histoires qui font du bien... »

Les légumes transformés le temps d'une scène en marionnettes se prêtent au jeu de la grand-mère.

A partir d'ustensiles de cuisine, deux scénographes-costumiers construisent à vue les décors et les costumes de ces petits univers qui se trouvent projetés en grand sur un écran, rappelant curieusement la porte d'un four...

Et, bien entendu, la soupe composée pendant le spectacle est à déguster à la sortie !

« Mémé disait : la meilleure des soupes, c'est celle que l'on partage ! »

FÊTE DE LA MUSIQUE

Parc Municipal Louis Delhaye

21 Juin 2023 - 18h00

Rue Henri Durre 59278 Escautpont

Pour la fête de la musique, et si vous sortiez sur Escautpont ?

Cette année encore, le premier jour de l'été sera fêté en musique dans le Parc Municipal Louis Delhaye. Préservez votre voix car un karaoké est prévu avec les plus belles chansons françaises !

La soirée commencera en chantant, elle se terminera en dansant ! DJ A2FX sera de la partie, plus motivé que jamais à vous faire bouger. Pour vous reposer, un coin restauration et buvette est prévu.

Alors à vos agendas, on vous attend nombreux !



FÊTE DE LA COMMUNE

Salle Jean Ferrat

25 Juin 2023 - 08h00

Notez la date dans votre agenda, le 25 Juin 2023, c'est la fête de la commune !

La journée débutera par l'incontournable brocante où vous pourrez dénicher de nombreux trésors ou simplement vous balader ! Elle aura lieu de 8h00 à 18h00 rue Henri Durre et place Roger Salengro.

A partir de 19H, la fête continuera Salle Jean Ferrat avec la représentation de danse de l'association ADAGES suivie de deux spectacles époustouffants.

A 20h00 Hits Party, un spectacle explosif chanté et dansé en direct qui vous fera traverser les années 80, 90, 2000 jusqu'à aujourd'hui.

A 21h30 Viva Paradis, une revue style Parisienne, chantée et dansée !

En clôture, à 22h30, un feu d'artifice sera lancé devant la Salle Jean Ferrat, ne manquez pas le spectacle !

Inscription à la brocante

L'inscription à la brocante se fait en Mairie d'Escautpont :

Les Samedis 3, 10 et 17 juin de 9h00 à 11h00 et les Mercredis 7, 14 et 21 juin de 14h00 à 17h00

Le tarif est de 6€ les 4 mètres.

Stationnement et circulation

Le stationnement et la circulation seront interdits sur le périmètre de la brocante de 06h00 à 21h00. De plus pour des raisons de sécurité, la circulation sera également interdite Cité Wagret et Résidence Clos du Village. Il convient donc pour les riverains de sortir leurs véhicules de cette zone avant 06h00.



Le geste de tri se simplifie...

Depuis le 1er janvier 2023, **TOUS** les emballages et **TOUS** les papiers se trient et sont à déposer en vrac dans votre bac de tri.

Désormais, **TOUS** les **EMBALLAGES en plastique et en métal** y trouveront leur place, comme les pots de yaourts, les sachets, les films plastiques de suremballage (par exemple ceux des packs d'eau), les films étirables, les barquettes alimentaires, les blisters, les capsules, les boîtes et les tablettes de médicaments (vides) ainsi que leur notice...

Sont exclus : les masques AntiCovid, le papier essuie-tout, le papier toilette, le verre cassé, les objets et jouets en plastique...

Pour être parfaitement clair, vous avez une seule question à vous poser : emballage ou objet ?

Un **EMBALLAGE** (vide) va directement dans le bac à couvercle jaune ou bleu. Ce qui



BON DE COMMANDE COMPOSTEURS



Le SIAVED s'est engagé dans une démarche Zéro Déchet Zéro Gaspillage. Nous produisons tous des déchets et le compostage est un moyen simple de les réduire ! C'est pourquoi le SIAVED propose à tous les citoyens de son territoire des composteurs à prix réduit.

En compostant nos déchets de cuisine et de jardin, nous pouvons réduire nos déchets de 100 kg/an/hab. tout en produisant un terreau naturel.

C'EST QUOI UN EMBALLAGE ?

Un emballage se trouve autour du produit, il protège, conserve et informe ! Tout le reste n'en est donc pas : la brosse à dent, les jouets en plastique, les stylos...

Poubelle jaune ou bleue : qu'y mettons-nous ?

Avant	Depuis le 1 ^{er} janvier 2023	...et ce qu'il est interdit d'y mettre
<p>Briques et emballages en carton</p> <p>Papiers</p> <p>Bouteilles et flacons en plastique</p> <p>Emballages en métal</p>	<p>TOUS les EMBALLAGES</p> <p>en plastique (sachets, pots de yaourt, suremballages, blisters, barquettes, opercules...)</p> <p>en métal (couvertres, capsules de café, feuilles d'aluminium, barquettes, plaquettes de médicament...)</p>	<p>Objets en plastique (gros contenants, jouets...)</p> <p>Produits d'hygiène</p>

Astuces pour optimiser la place dans votre poubelle de tri

Aplatissez vos bouteilles plastiques dans la longueur et laissez les bouchons.

Écrasez les cartons d'emballages et briques alimentaires.

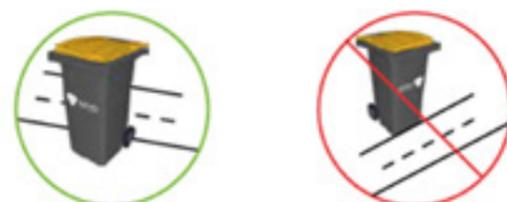
Déposez vos emballages **vides et en vrac**. **Ne les emboitez pas** les uns dans les autres.

Rappel concernant les bacs de collecte sur la voie publique

Pour faciliter le travail des ripeurs, il convient de présenter les bacs de collecte avec la poignée côté rue. Ces poubelles, mises à disposition à titre gracieux par le SIAVED, doivent être régulièrement nettoyées. Les bacs doivent être mis devant chez vous la veille du ramassage (le mercredi soir) et rentrés au plus vite après le passage du camion.

Si un bac est détérioré, il peut être réparé ou changé gratuitement.

Il suffit d'en faire la demande au 0 800 775 537 ou sur le site internet : www.siaved.fr



Plus d'information au
N° Vert 0 800 775 537
 (numéro gratuit)
 ou par mail :
prevention@siaved.fr



Version : juin 2022

Différents modèles de composteurs vous sont proposés selon la taille de votre jardin.

Caractéristiques : composteurs en bois traité autoclave 4, NF environnement, fabriqués en France.

- **Composteur 400l** (pour les jardins de moins de 400 m2)
Dimensions : l 85cm L 72cm h 84cm
- **Composteur 600l** (pour les jardins de 400 à 1000 m2)
Dimensions : l 99cm L 85cm h 84cm

Dans les 6 semaines suivant votre demande, vous pourrez retirer votre composteur lors d'un temps d'échange et d'information.* Pour tout composteur acheté, un bio-seau sera offert pour transporter vos déchets alimentaires au composteur !

* Pas de livraison à domicile

Nom : Prénom :
 Adresse :
 Code postal :
 Commune (obligatoirement sur le territoire du SIAVED) :
 Téléphone :
 Adresse mail :

Je règle la somme de ___ € par chèque à l'ordre de : « Régie de recettes déchèterie prévention ».

Fait à, le ... / ... /

Signature :

Je souhaite commander un composteur (limité à 2 composteurs par foyer) :

400 litres (quantité ___ : 15 € l'unité)
 600 litres (quantité ___ : 18 € l'unité)

Bulletin et chèque à renvoyer au :
 Service Prévention,
 Opération Compostage,
 SIAVED, 5 Route de Lourches,
 59282, DOUCHY LES MINES

Les informations recueillies dans le présent formulaire ont pour objet le traitement et le suivi de votre demande.
 En savoir plus sur la gestion de vos données et vos droits sur <https://www.siaved.fr/donnees-personnelles>



NOS JOIES, NOS PEINES



BIENVENUE À NOS NOUVEAUX ESCAUTPONTOIS(ES)

Lyam VALIN
 Elia DELFORTERIE
 Nino FOVEAU
 Soen HOLAIND CALZADA
 Ambre BAILLON
 Kaito BUCHEZ COPIN
 Neil DALLE OUADAH
 Kelyan DEFOSSEZ
 Sacha KULAKOWSKI
 Ashraf LAFREK
 Apoline LECERF
 Maëlie LOISSE
 Yulia MERLY LELEUX

Zakariya OUBELLA
 Liway PAWLOWSKI
 Razvan POP
 Inès BOUTAKHEDMIT
 Emmy DUBEAUREPAIRE
 Simon FISSIER
 Esteban PETIAUX
 Pharell SKIERLAK
 Lyana WUILBAUT
 Maïna JUMIAUX DADO
 Thainéa LECOCQ DISALVO
 Senna LATOUCHE HOUENOU
 Maëlio MAGUESTIAUX



ILS SE SONT UNIS

Philippe FERNAND et Sylvie DELÉPINE
 Haroun BOUBAKOUR ET Sarah DEY
 Jean-Yves LE TREUST et Agnès ZIMNIAK

Jonathan LEJEUNE et Gwendoline RUCIAN
 Stéphane LAURIA et Isabelle EYMARD
 Sullivan PÉRÉ et Virginie BERNUS



TOUTES NOS CONDOLÉANCES AUX FAMILLES ÉPROUVÉES

Maria KAROLCZAK 76 ans
 Philippe HUBERT 60 ans
 Marisa MASTROPIETRO épouse RUTA 53 ans
 Marie ALLEGRUCCI Veuve MICHAUX 85 ans
 René DEWATTRIPONT 74 ans
 Danièle JOLY Veuve LAMACZ 79 ans
 Michel BULLOT 62 ans
 Marie-Jeanne CAUS veuve SORRIAUX 85 ans
 Robert BLICQUY 62 ans
 Jean-Paul SENS 73 ans
 Jean LECLUSE 68 ans
 Alain DEWOLF 66 ans
 Marie-Thérèse ANDRE épouse BLIN 69 ans
 Jean-François CARLIEZ 58 ans
 Zahra BAZHAR Veuve BAZHAR 83 ans
 Xavier LEENENS 45 ans
 Hervé DUBOUT 72 ans

Serge GAILLARD 69 ans
 Daniel PLAMON 66 ans
 Robert SARTORI 89 ans
 Gaston ZORN 87 ans
 Jean BRILLON 77 ans
 Roger BRIQUET 74 ans
 Marie BURY veuve WALKIERS 97 ans
 Annie COUPET 67 ans
 Vincent DELVAL 29 ans
 Lionel GANTIEZ 64 ans
 Jeannine GEENONS épouse STRADY 92 ans
 Marie MILITO Veuve PENNACCHIOLI 89 ans
 Arlette VERRIEZ épouse HOUENOU 86 ans
 Joëlle VISTE épouse PICARD 67 ans
 Paul CHARPENTIER 78 ans
 Henri WAROUX 97 ans
 Marie-Rose EVRARD veuve DESMET 72 ans



Le Cimetière Communal est ouvert tous les jours au public :
 • Du 1er mai au 31 octobre de 8h00 à 19h00
 • Du 1er novembre au 30 avril de 8h00 à 17h00

Rappel du prix d'une sépulture dans le cimetière communal

CONTENANCE	DUREE DE LA CONCESSION	PRIX DE LA CONCESSION
2.20m ²	30 ans (renouvelable)	395 euros
3.52m ²	30 ans (renouvelable)	565 euros

Baisse du tarif des cases de columbarium



Suite à la délibération du conseil municipal du 25 février 2023, le tarif des cases de 4 urnes de columbarium a été revu à la baisse. Celui-ci passe de 1150€ à 890€ pour une concession d'une durée de 30 ans renouvelable.

Le tarif des cases de 2 urnes reste inchangé, il est au prix de 750€ pour une durée de 30 ans renouvelable.

CONTENANCE	DUREE DE LA CONCESSION	PRIX DE LA CONCESSION
1 case de 4 urnes maximum	30 ans (renouvelable)	890 euros Part de la commune (2/3) : 593€ Part du CCAS (1/3) : 250€
1 case de 2 urnes maximum	30 ans (renouvelable)	750 euros Part de la commune (2/3) : 500€ Part du CCAS (1/3) : 250€

Tarifs au 01/03/2023

Droit d'expression

Groupe Horizon 2020

Chères Escautpontoises, chers Escautpontois,

Voilà maintenant 3 ans que vous nous avez élus pour diriger notre ville durant 6 années de mandat. Le temps était venu de faire le point ensemble sur ce que nous avons fait, et sur ce que nous faisons en plus des propositions électorales qui vous avaient été soumises.

D'abord, il convient de rappeler que le début du mandat, en 2020 ne fût pas facile. La pandémie du Covid-19 avait bloqué le monde entier. Ainsi, tous les projets que nous voulions mettre en place ont été décalés à la fin des confinements.

Nous étions en guerre, c'est vrai. Mais à Escautpont nous ne l'étions pas seulement contre les virus. Politiquement parlant, certains partisans de l'opposition, d'autres de l'extrême droite, ont profité de ce passage tempéré pour salir au mieux possible vos élus. Toutes ces tensions politiques, qui ont fait couler beaucoup d'encre, ont rendu instable la cohésion de notre groupe avec la démission de deux maires adjoints.

La chose ne fût pas aisée pour notre ville. En effet, la collectivité étant déjà frappée par un manque de personnel pesant, ces démissions ont eu un effet « bigbang », laissant des projets d'investissement à l'abandon et des élus démotivés. Par conséquent, durant près d'un an, la priorité de notre maire fut de stabiliser le bon fonctionnement de notre ville. D'abord bien sûr par le remplacement du premier poste vacant par un nouvel élu plus motivé, délégué à la vie associative, puis par la nomination d'un nouveau directeur général des services. Dans la foulée de 2022, c'est encore un nouvel adjoint qui a été élu. Il s'agissait là d'assurer le poste de 1er adjoint, délégué aux finances, à l'administration générale et à la sécurité publique.

Plusieurs désaccords politiques donc, durs à canaliser pour notre commune, mais qui finalement auront eu un effet positif. En effet, depuis ces événements, l'équipe municipale reprend du poil de la bête et de gros projets d'investissement comme la construction de la maison médicale, la rénovation de la place et de la salle des sports pointent le bout de leur nez.

Des projets de sécurisation de la voie publique comme l'installation de caméras de surveillance, la rénovation de chaussées (en priorisant les plus détériorées comme la rue des Eparges), de nouveaux plans de circulations et de nouveaux marquages (aux abords des écoles notamment) sont déjà en route, prêts et en cours d'installation.

Toujours sur la sécurisation de la ville, les élus travaillent quotidiennement avec les services de police et de la justice afin de stopper la petite délinquance. C'est d'ailleurs pour cela que nous voyons très souvent les motocyclistes ou encore un hélicoptère de surveillance. Sachez par ailleurs, que de nombreuses interpellations ont déjà eu lieu sur le territoire. Pour améliorer notre cadre de vie, la collectivité a conventionné un partenariat d'ingénierie avec une association spécialisée dans le domaine. Vous verrez donc fleurir quelques points de verdure aux quatre coins du territoire. Des zones détentes avec des bancs et poubelles sont déjà à l'étude pour une installation dès cette année. La qualité du cadre de vie est une priorité.

Sur le fonctionnement de la collectivité, un grand plan de recrutement a d'ores et déjà démarré afin d'une part, améliorer le service public, et d'autre part, nous permettre de suivre convenablement tous nos projets.

L'objectif est de tout solder avant la fin du mandat. Ainsi, le résultat de notre travail en sera témoin d'ici 2026, et il vous permettra de juger de notre efficacité et de notre sérieux dans la gestion de la commune. Nous croyons en ces projets, et nous croyons en ce mandat.

Escautpont n'est plus un village. Escautpont est une ville qui grandit chaque jour.

Pour le groupe Horizon 2020

NOUVELLE ARMOIRE À LIVRES DANS LE PARC MUNICIPAL



L'armoire à livres est un espace d'échange et de don destiné à offrir une seconde vie aux livres, son utilisation est simple :

J'emprunte, je lis, je rapporte, je dépose

Faites attention à l'armoire, elle raconte des histoires...

**Mercredi
21 JUIN**

FETE DE LA MUSIQUE ESCAUTPONT

**a partir
de 18h00**

Gratuit

**KARAOKÉ
AMBIANCE DISCOTHÈQUE
AVEC DJ A2FX**

**VENEZ CHANTER
VENEZ DANSER**

**PARC
MUNICIPAL
Louis Delhaye**

Buvette et restauration sur place